



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 97.724,73 €  
Siège social : 9 rue Jacquard – 93310 Le Pré Saint-Gervais  
RCS Bobigny 484 922 778

# **RAPPORT ANNUEL**

## **2022 / 2023**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

Le présent rapport annuel porte sur l'exercice clos le 30 septembre 2023 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 225-100 et L.225-100-1 du Code de commerce ainsi que du paragraphe 4.2 des Règles de marché d'Euronext Growth. Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre Groupe : [bourse.vente-unique.com](https://bourse.vente-unique.com).

## Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait au Pré-Saint-Gervais, le 30 janvier 2024.

Hervé GIAOUI

Président du Conseil d'administration Vente-unique.com

## SOMMAIRE

|                                                                                                               |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Rapport d'activité sur les comptes consolidés IFRS</b>                                                     | <b>Page 4</b>   |
| <b>Comptes consolidés IFRS</b>                                                                                | <b>Page 17</b>  |
| <b>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés</b>                                          | <b>Page 55</b>  |
| <br>                                                                                                          |                 |
| <b>Rapport de gestion sur les comptes sociaux intégrant le rapport sur le gouvernement d'entreprise</b>       | <b>Page 61</b>  |
| <b>Comptes sociaux</b>                                                                                        | <b>Page 88</b>  |
| <b>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux</b>                                             | <b>Page 110</b> |
| <br>                                                                                                          |                 |
| <b>Rapport sur les opérations réalisées au titre des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions</b> | <b>Page 118</b> |
| <b>Rapport sur les attributions gratuites d'actions</b>                                                       | <b>Page 119</b> |

# **Rapport d'activité sur les comptes consolidés IFRS**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

## I. Situation du Groupe durant l'exercice écoulé

Créée en 2006, Vente-Unique.com est un groupe de e-commerce français, spécialisé dans la vente de meubles et d'équipements de la maison à prix accessibles (ci-après le « **Groupe** » ou « **Vente-unique.com** »). Le Groupe est dirigé par Sacha Vigna, Directeur général depuis sa création.

Pionnier des pure-players sur son marché domestique, le Groupe a su profiter de cet avantage pour alimenter une croissance soutenue et rentable de son chiffre d'affaires. Vente-Unique.com est ainsi devenu un acteur majeur des pure-players de la distribution de meubles et de décoration sur le marché européen.

Fort d'environ 10 000 références actives vendues en propre et de près de 800 000 références vendues par des partenaires sélectionnés sur sa nouvelle place de marché, la gamme de produits offerte par Vente-unique.com est vaste. Proposant de manière permanente un large choix de meubles pour le salon, la chambre, la salle de bain ou encore le jardin, l'offre de Vente-Unique.com couvre une large partie des univers de l'habitat.

L'exercice 2022-2023 est celui de la reprise du rythme historique de croissance et l'atteinte de nouveaux objectifs plus élevés. Quand certains acteurs du secteur s'essouffent, voire disparaissent, Vente-unique.com poursuit son action en vue d'améliorer en permanence l'expérience des clients et ainsi renforcer les bases d'une croissance durable et rentable. À ce titre, le service client a encore démontré toute l'étendue de son savoir-faire et a fait l'objet d'une triple reconnaissance remarquable en France, en Espagne et en Allemagne.

La montée en puissance de la place de marché en France se confirme et le Groupe a enclenché avec succès son déploiement dans les pays européens où il est déjà présent. Elle assure une offre toujours plus riche de multiples sources de revenus et de profits.

Le Groupe aborde ainsi l'exercice 2023-2024 avec confiance, avec l'ambition d'une nouvelle croissance solide et rentable, à l'issue d'un premier trimestre déjà très bien orienté.

### Progression solide du volume d'affaires global et du chiffre d'affaires consolidé

Le volume d'affaires annuel global du Groupe dépasse pour la première fois la barre symbolique des 200 M€ (201,7 M€, en croissance de +18,2% par rapport au volume d'affaires de la société Vente-unique.com en 2021-2022). Il démontre la montée en puissance de la place de marché, en progression régulière mois après mois dans les pays où elle a été déployée au cours de l'exercice.

Porté tout au long de l'exercice par une belle dynamique commerciale, le Groupe Vente-Unique.com atteint un chiffre d'affaires consolidé de 162,3 M€.

L'activité e-commerce du Groupe portée par la société Vente-Unique.com (intégrant l'activité E-commerce et les commissions générées par la place de marché) ressort à 155,5 M€ (+8,4%) et réalise notamment un 4<sup>ème</sup> trimestre record en progression de 17%.

Dans un contexte délicat, Vente-unique.com a su tirer profit de la transformation digitale du marché du mobilier et de la décoration, en proposant à ses clients une large gamme de produits (en direct ou via sa place de marché) au meilleur prix, disponibles rapidement, avec une expérience client premium.

### **17ème exercice consécutif bénéficiaire**

Grâce à un excellent sourcing fournisseurs et à l'agilité de la politique commerciale du Groupe, Vente-Unique.com est parvenu à dégager un taux de marge brute de 56,2%.

L'EBITDA ajusté (EBITDA retraité de la valorisation des actions gratuites) du Groupe ressort à 17,3 M€, soit 10,7% du chiffre d'affaires. L'optimisation des dépenses en livraison et logistique, grâce à l'intégration des expertises, a permis de renforcer de façon maîtrisée l'intensité marketing et d'investir dans les talents et la structure pour préparer la croissance future. L'intégration du pôle Logistique dans le périmètre du Groupe a un impact positif de +3,2 points sur la marge d'Ebitda ajusté (dont 2,4 points liés au retraitement des loyers du site d'Amblainville en application de la norme IFRS 16).

Les dotations aux amortissements et provisions atteignent 5,4 M€ du fait de l'intégration des activités de logistique dans le périmètre du Groupe. Le résultat opérationnel courant ressort à 10,6 M€, soit 6,5% du chiffre d'affaires consolidé. Après la prise en compte des autres charges et d'une charge d'impôts de 2,5 M€, le bénéfice net annuel ressort à 7,1 M€.

Vente-unique.com réalise ainsi un 17<sup>ème</sup> exercice consécutif bénéficiaire.

### **Forte génération de trésorerie sur l'exercice**

Déjà doté d'un solide niveau de trésorerie en début d'exercice à 19,0 M€, Vente-Unique.com a généré une marge brute d'autofinancement de 14,8 M€.

Cet excédent de trésorerie, accompagné d'une optimisation du niveau de stocks (-3 M€) et d'un modèle nécessitant peu d'investissements récurrents, a permis de couvrir le rachat des actifs de Distri Service (2,8 M€) ainsi que la politique de retour aux actionnaires (4,8 M€ de dividendes versés en décembre 2022 et en mai 2023) sans impacter ses marges de manœuvre financières.

La trésorerie de clôture atteint un niveau record, à 27,7 M€, incluant 1,1 M€ d'actions auto détenues rachetées au cours de l'exercice en vue de l'attribution aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites en place.

## **A. Evènements importants survenus dans le Groupe au cours de l'exercice**

Cet exercice aura été marqué par la constitution du Groupe Vente-unique.com qui présente ses premiers comptes consolidés intégrant dans son périmètre trois filiales opérationnelles sur les métiers de la logistique (rachat du fonds de commerce de Distri Service), du transport dernier kilomètre et du service client. Cette intégration verticale a permis une maîtrise et une optimisation des coûts logistiques dès le premier exercice.

Le Groupe est constitué de la société consolidante Vente-unique.com et de ses trois filiales à 100 % :

- Vente-Unique Delivery, créée en avril 2022, qui effectue une partie des livraisons aux clients finaux de Vente-Unique.com en Ile de France au départ de la plateforme d'Amblainville. Elle a pour client unique Vente-Unique.com.
- Vente-unique Logistics AMB, créée en septembre 2022 pour acquérir et exploiter le fonds de commerce logistique de la société Distri Service.

- Vente-unique Services, créée en septembre 2022, qui a démarré son activité en Espagne en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2022. Cette société opère une activité de centre d'appel pour le compte exclusif de Vente-Unique.com auprès de ses clients de divers pays européens.

Toutes les sociétés du périmètre sont consolidées par intégration globale.

Sont à signaler les événements significatifs suivants intervenus dans le Groupe au cours de l'exercice écoulé.

- **Acquisition du fonds de commerce de Distri Service par la nouvelle filiale Vente-unique Logistics AMB**

Une nouvelle filiale nommée Vente-unique Logistics AMB et détenue à 100% par Vente-unique.com a démarré son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Elle a acquis à cette date le fonds de commerce de la société Distri Service pour une valeur de 2,8 M€.

Cette opération couvre l'ensemble de l'activité opérationnelle de Distri Service, qui opère depuis la plateforme logistique d'Amblainville (Oise), et comprend notamment les actifs de la société, le transfert du personnel et des contrats commerciaux. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de développement à moyen terme de Vente-unique.com, fondé notamment sur la mise en œuvre d'une place de marché depuis l'été 2022. Vente-unique.com sera ainsi en mesure d'offrir une prestation de bout en bout aux clients de la place de marché, intégrant les activités de logistique et la capacité unique de livrer dans 11 pays d'Europe.

Cette opération renforce également l'autonomie opérationnelle de Vente-unique.com vis-à-vis du groupe CAFOM.

La transaction s'est faite sur la base d'un prix de cession attesté par un expert indépendant et a été payée grâce à la trésorerie disponible de Vente-unique.com.

- **Démarrage de l'activité de la filiale Vente-unique Services (Espagne)**

Cette filiale à 100 % de Vente-unique.com, créée le 27 septembre 2022, a démarré son activité en Espagne le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Elle réalise une prestation de centre d'appels pour le compte du service client de Vente-unique.com sur plusieurs pays européens.

- **Distributions de dividendes par Vente-unique.com**

Une assemblée générale ordinaire de Vente-unique.com, réunie extraordinairement le 13 décembre 2022, a approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 € par action par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende a été versé en date du 20 décembre 2022 pour une somme totale de 2,7 M€.

L'assemblée générale ordinaire annuelle de Vente-unique.com, réunie le 30 mars 2023, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende de 0,22 € par action pour une somme totale de 2,1 M€. Ce dividende a effectivement été versé le 31 mai 2023.

- **Vente-unique.com élu Service Client de l'année 2023**

Vente-unique.com est ressorti vainqueur de l'Élection du Service Client de l'Année dans la catégorie mobilier et décoration, organisée par Viséo Customer Insights depuis 2007, et qui a pour but de tester

la qualité des services clients des entreprises françaises. Ce prix récompense les entreprises qui placent la qualité de la relation client au centre de leurs préoccupations.

- **Attribution d'actions gratuites et augmentation de capital de Vente-unique.com**

Le Conseil d'administration du 11 janvier 2023 de Vente-unique.com a attribué définitivement 120 100 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Janvier 2021. Les actions attribuées ont été prélevées à hauteur de 8 200 actions sur le stock d'actions auto-détenues et 111 900 nouvelles actions ont été émises dans le cadre d'une augmentation du capital social de 1 119 €, prélevés sur le report à nouveau, et portant le capital social de la société à 97 724,73 €.

Il a par ailleurs décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de 108 500 actions gratuites avec une période d'acquisition de 2 ans.

Le Conseil d'administration du 13 juin 2023 de Vente-unique.com a attribué définitivement 9 500 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Juin-2021. Ces actions ont été prélevées sur les actions auto-détenues par Vente-unique.com.

- **Rachat d'actions par Vente-unique.com**

La société Vente-unique.com a repris son programme de rachat d'actions. Elle a ainsi racheté 112 227 actions sur la période pour une valeur de 1 175 K€. Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites en cours. Au 30 septembre 2023, la société détient 104 842 actions pour une valeur de 1 108 K€ (hors contrat de liquidité). Ces actions sont incluses dans la ligne « trésorerie » du bilan.

## **B. Résultats des sociétés du Groupe au cours de l'exercice écoulé**

Les comptes de la société Vente-unique.com arrêtés au 30 septembre 2023 font ressortir un chiffre d'affaires de 156 892 k€ et un bénéfice de 6 693 K€.

Les derniers comptes de la société Vente-Unique Delivery, arrêtés au 30 septembre 2023, font ressortir un chiffre d'affaires de 930 € pour un résultat net bénéficiaire de 12 K€.

Au titre de son premier exercice social clos le 30 septembre 2023, la société Vente-unique Logistics AMB a dégagé un chiffre d'affaires de 30 379 K€ et dégagé un bénéfice de 310 K€.

Les comptes de la société Vente-unique Services arrêtés au 30 septembre 2023 font ressortir un chiffre d'affaires de 612 € et un bénéfice de 21 K€.

## II. Présentation des comptes

### A. Compte de résultat consolidé

Le Groupe publie pour la première fois un compte de résultat consolidé.

| En Milliers d'Euros                      | 30/09/2023     |
|------------------------------------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                | <b>162 264</b> |
| Prix de revient des ventes               | -71 005        |
| <b>MARGE BRUTE</b>                       | <b>91 259</b>  |
| Charges de personnel                     | -21 519        |
| Autres charges opérationnelles courantes | -59 166        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>     | <b>10 574</b>  |
| Autres produits et charges opérationnels | -161           |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>             | <b>10 413</b>  |
| Intérêts et charges assimilées           | -670           |
| Autres produits et charges financières   | -132           |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                | <b>-802</b>    |
| <b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>              | <b>9 612</b>   |
| Charges d'impôts                         | -2 512         |
| <b>RESULTAT NET</b>                      | <b>7 099</b>   |

Le chiffre d'affaires s'établit à 162,3 M€. Il se décompose en :

- Chiffre d'affaires E-commerce pour 155,5 M€ (ventes en propre et commissions perçues sur les ventes réalisées par les vendeurs tiers sur la nouvelle place de marché) ;
- Chiffre d'affaires Logistique pour 6,7 M€ issu de l'acquisition du fonds de commerce de la société Distri Service au 1<sup>er</sup> octobre 2022 (prestations logistiques pour des sociétés tiers)

La marge brute s'établit à 91,3 M€.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 10,6 M€.

Après comptabilisation des autres produits et charges exceptionnels (-0,2 M€), d'un résultat financier de -0,8 M€ (dont 0,7 M€ d'intérêts IFRS16) et d'une charge d'impôt de 2,5 M€, le résultat net du Groupe est de 7,1 M€. Le résultat net non consolidé de la société Vente-unique.com était de 2,7 M€ lors du précédent exercice. La performance réalisée par le nouveau Groupe consolidé est en nette amélioration sur un an.

- EBITDA Ajusté

| En Milliers d'Euros                         | 30/09/2023     |              |
|---------------------------------------------|----------------|--------------|
|                                             | Valeur         | %CA          |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                   | <b>162 264</b> |              |
| Prix de revient des ventes                  | -71 005        | -43,8%       |
| <b>MARGE BRUTE</b>                          | <b>91 259</b>  | <b>56,2%</b> |
| Charges de personnel hors actions gratuites | -20 220        | -12,5%       |
| Marketing                                   | -18 767        | -11,6%       |
| Transport sur ventes                        | -21 131        | -13,0%       |
| Autres charges opérationnelles courantes    | -13 826        | -8,5%        |
| <b>EBITDA AJUSTE</b>                        | <b>17 316</b>  | <b>10,7%</b> |
| Actions gratuites                           | -1299          | -0,8%        |
| <b>EBITDA</b>                               | <b>16 017</b>  | <b>9,9%</b>  |
| Dotations provisions et amortissements      | -5 442         | -3,4%        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>        | <b>10 574</b>  | <b>6,5%</b>  |

L'EBITDA Ajusté (EBITDA retraité de la valorisation des actions gratuites) s'élève à 17,3 M€ (10,7% du chiffre d'affaires).

- Chiffre d'affaires

| En Milliers d'Euros               | 30/09/2023     |
|-----------------------------------|----------------|
| Vente de marchandises             | 131 514        |
| Prestations de livraisons         | 21 606         |
| Prestations facilités de paiement | 724            |
| Commissions marketplace           | 1 481          |
| Autres prestations                | 204            |
| <b>CA e-commerce</b>              | <b>155 529</b> |
| <b>CA logistique</b>              | <b>6 735</b>   |
| <b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>   | <b>162 264</b> |

Nous indiquons ci-dessous la répartition du chiffre d'affaires e-commerce en comparaison de la répartition du chiffre d'affaires de la société Vente-unique.com sur l'exercice précédent (périmètre comparable) :

| En Milliers d'Euros        | 30/09/2023     | 30/09/2022     | Variation    |
|----------------------------|----------------|----------------|--------------|
| France                     | 81 280         | 76 250         | +6,6%        |
| Europe du Nord et Est      | 52 336         | 44 716         | +17,0%       |
| Europe du Sud              | 21 914         | 22 443         | -2,4%        |
| <b>Total CA e-commerce</b> | <b>155 529</b> | <b>143 409</b> | <b>+8,4%</b> |

La part de chiffre d'affaires réalisée hors France progresse de 1 point à 48%, tirée par la croissance en Europe du Nord et de l'Est.

- **Marge Brute**

| En Milliers d'Euros        | 30/09/2023    |
|----------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires         | 162 264       |
| Prix de revient des ventes | -71 005       |
| <b>Marge brute</b>         | <b>91 259</b> |
| Taux de marge brute        | 56,2%         |

La marge brute s'établit à 56,2% du chiffre d'affaires.

- **Charges de personnel**

| En Milliers d'Euros                 | 30/09/2023    |
|-------------------------------------|---------------|
| Salaires                            | 13 497        |
| Charges sociales                    | 5 683         |
| Participation des salariés          | 1 039         |
| Actions gratuites                   | 1 299         |
| <b>Total des frais de personnel</b> | <b>21 519</b> |

Les charges de personnel de 21,6 M€ incluent le personnel des sociétés Vente-unique.com, Vente-unique Logistics AMB (entrepôt logistique), Vente-unique Delivery (livraison dernier kilomètre) et Vente-unique Services (centre d'appel en Espagne).

- **Autres charges opérationnelles courantes**

| En Milliers d'Euros                                       | 30/09/2023    | %CA 2023     |
|-----------------------------------------------------------|---------------|--------------|
| Transport sur ventes                                      | 21 131        | 13,0%        |
| Marketing                                                 | 18 767        | 11,6%        |
| Frais généraux et taxes                                   | 13 825        | 8,5%         |
| Dotations aux amortissements                              | 6 615         | 4,1%         |
| Dotations/Reprises aux provisions                         | (1 172)       | (0,7%)       |
| <b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b> | <b>59 166</b> | <b>36,4%</b> |

Le transport sur ventes inclut les coûts de livraison des clients e-commerce et des clients de l'activité de logistique.

Sur l'exercice, une reprise de provision de 1,2 M€ est reconnue concernant des provisions sur créances clients de l'activité e-commerce datant d'exercices antérieurs. Ces créances ont été comptabilisées en perte sur la ligne frais généraux et taxes, ayant donc un impact nul sur le résultat opérationnel de l'exercice.

- **Résultat Financier**

| En Milliers d'Euros                   | 30/09/2023  |
|---------------------------------------|-------------|
| Intérêts et charges assimilées        | -670        |
| Autres produits et charges financiers | -132        |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>             | <b>-802</b> |

Les intérêts et charges sont liés à la dette locative reconnue par la société pour son entrepôt logistique d'Amblainville, ses bureaux et divers contrats de crédit-bail notamment à l'entrepôt.

Les produits et charges financiers sont composés de pertes de change.

- **Résultat net**

Le résultat net s'établit à 7,1 M€.

## B. Compte de résultat de la société Vente-unique.com

A titre d'information et afin de comparer l'évolution de l'activité, nous présentons ci-dessous le compte de résultat de la société Vente-unique.com en normes IFRS avant consolidation tel que présenté lors des exercices précédents.

| En Milliers d'Euros<br>Vente-unique.com SA (non consolidé) | 30/09/2023     |              | 30/09/2022     |              |
|------------------------------------------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
|                                                            | Valeur         | %CA          | Valeur         | %CA          |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                  | <b>155 545</b> |              | <b>143 409</b> |              |
| Prix de revient des ventes                                 | -71 007        | -45,7%       | -67 466        | -47,0%       |
| <b>MARGE BRUTE</b>                                         | <b>84 538</b>  | <b>54,3%</b> | <b>75 943</b>  | <b>53,0%</b> |
| Charges de personnel hors actions gratuites                | -11 607        | -7,5%        | -9 624         | -6,7%        |
| Transport sur ventes                                       | -20 864        | -13,4%       | -20 208        | -14,1%       |
| Logistique                                                 | -11 260        | -7,2%        | -11 666        | -8,1%        |
| Marketing                                                  | -18 767        | -12,1%       | -16 529        | -11,5%       |
| Frais généraux et taxes                                    | -10 508        | -6,8%        | -9 536         | -6,6%        |
| <b>EBITDA Ajusté</b>                                       | <b>11 532</b>  | <b>7,4%</b>  | <b>8 380</b>   | <b>5,8%</b>  |
| Actions gratuites                                          | -1 299         | -0,8%        | -1 541         | -1,1%        |
| <b>EBITDA</b>                                              | <b>10 233</b>  | <b>6,6%</b>  | <b>6 839</b>   | <b>4,8%</b>  |
| Dotations provisions et amortissements                     | -638           | -0,4%        | -2 039         | -1,4%        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>                       | <b>9 595</b>   | <b>6,2%</b>  | <b>4 800</b>   | <b>3,3%</b>  |

La progression du chiffre d'affaires est liée à la croissance des ventes en propre de la société et aux commissions facturées aux marchands de la nouvelle place de marché.

Le taux de marge brute s'est rétabli progressivement sur l'exercice grâce à un retour à des niveaux plus normatifs du coût du fret maritime et de la parité EUR/USD, et à la capacité de la société à adapter sa politique tarifaire.

L'intégration de l'activité logistique dans le Groupe permet une optimisation significative des frais logistiques (en baisse de 0,9 point) et des frais de transport sur vente (en baisse de 0,7 point).

La société a continué à structurer ses équipes, ce qui explique la progression en valeur de la masse salariale qui reste maîtrisée ; la progression de 0,8 point étant liée pour 0,4 point à la participation.

Le résultat opérationnel courant double en valeur sur un an, en passant de 4,8 à 9,6 M€.

## C. Tableau des Flux de Trésorerie

| En Milliers d'Euros                                               | 30/09/2023    |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>                       |               |
| <b>RESULTAT NET</b>                                               | <b>7 099</b>  |
| Dotations aux amortissements                                      | 6 615         |
| Plus/Moins-value de cessions d'immobilisations                    | 44            |
| Variation des provisions                                          | -16           |
| Impôts différés                                                   | -197          |
| Produits et charges sans contrepartie en trésorerie               | 1 299         |
| <b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>                              | <b>14 844</b> |
| Variation du besoin en fonds de roulement                         | 6 286         |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>               | <b>21 130</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>    |               |
| Acquisitions d'immobilisations                                    | -4 926        |
| Cessions d'immobilisations                                        | 1 103         |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b> | <b>-3 822</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>      |               |
| Dividendes versés                                                 | -4 831        |
| Souscriptions d'emprunts                                          | 400           |
| Souscription dette locative (crédit-bail)                         | 49            |
| Remboursements d'emprunts                                         | -18           |
| Remboursements dettes locatives                                   | -4 105        |
| Rachats des actions propres                                       | -103          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>   | <b>-8 608</b> |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>                           | <b>8 700</b>  |
| <b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>                       | <b>19 005</b> |
| <b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>                    | <b>27 705</b> |

La trésorerie nette à la fin de l'exercice s'élève à 27,7 M€ (incluant 1,1 M€ d'actions auto-détenues). Elle est en progression de 8,7 M€ en 1 an.

Le flux généré par l'activité s'élève à 21,1 M€, résultant d'une capacité d'autofinancement de 14,8 M€ et d'une diminution du besoin en fonds de roulement de 6,3 M€. Cette diminution résulte notamment d'un retour à un niveau plus normatif du stock, qui est en baisse de 2,9 M€, et d'une augmentation de la dette d'impôt sur les sociétés de 3,0 M€.

Les investissements de la période incluent l'acquisition du fonds de commerce de la société Distri Service pour une valeur de 2,8 M€ et le remboursement obtenu d'un dépôt de garantie de 1,1 M€. Le flux de financement de 8,6 M€ se compose notamment du versement de dividendes pour un total de 4,8 M€ (en décembre 2022 et en mai 2023) et du remboursement de la dette locative pour 4,1 M€.

### III. Evènements importants survenus dans le Groupe depuis le début de l'exercice en cours

- **Liquidation judiciaire de la société Habitat Design International**

La société Habitat Design International (HDI) a été placée en liquidation judiciaire le 28 décembre 2023. Cette société était le principal client externe du Groupe pour son activité de logistique acquise en octobre 2022.

L'intégralité des créances détenues par le Groupe sur cette société au 30 septembre 2023 a été réglée.

Ce client a contribué à hauteur de 6,6 M€ au chiffre d'affaires et de 0,3 M€ au résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Le Groupe absorbera cette perte d'activité par la croissance forte de son activité e-commerce et par la conquête de nouveaux clients logistiques entamée dès octobre 2022.

- **Attribution d'actions gratuites par Vente-unique.com**

Le Conseil d'administration du 29 janvier 2024 de Vente-unique.com a attribué définitivement 107 900 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2022. Ces actions seront prélevées sur le stock d'actions auto-détenues par le Groupe.

Par ailleurs, un nouveau plan d'actions gratuites a été approuvé et mis en place par le Conseil d'administration du 8 janvier 2024 de Vente-unique.com. Il prévoit l'attribution de 102 052 actions gratuites à des salariés et au Directeur Général de la société avec une période d'acquisition définitive de 2 ans.

- **Rachat d'actions propres par Vente-unique.com**

Le Groupe a poursuivi son programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2023-2024. Au 29 janvier 2024, Vente-unique.com a acquis 74 068 nouvelles actions pour une valeur de 803 K€.

- **Vente-Unique.com élu Service Client de l'année 2024 en France, Espagne et Allemagne**

Pour la deuxième année consécutive en France et pour la première fois en Espagne et en Allemagne, Vente-unique.com est ressorti vainqueur de l'élection du Service Client de l'Année dans la catégorie mobilier et décoration (élection organisée par Viséo Customer Insights).

Ce prix récompense les entreprises qui placent la qualité de la relation client au centre de leurs préoccupations.

## IV. Evolution prévisible du Groupe

Vente-Unique.com entend consolider son statut d'acteur de confiance dans le marché de la vente en ligne de mobilier et de décoration en allant encore plus loin dans l'expérience client. Le Groupe souhaite travailler à l'enrichissement de l'expérience client, par la richesse de l'offre, la qualité des services disponibles et le programme de fidélité. Cette démarche centrée sur le client fait partie de l'ADN de Vente-Unique.com et est rendue possible par la gestion en interne des différentes compétences, en particulier le service client et la logistique.

L'exercice qui s'ouvre sera marqué par la poursuite du déploiement de la place de marché en Europe sur de nouveaux marchés au cours du premier semestre 2024 (Pays-Bas, Portugal). Au cœur des objectifs à moyen-terme du Groupe, le développement de celle-ci s'accompagnera de nouvelles sources de revenus directs (commission prélevée sur le chiffre d'affaires du vendeur, prestations de logistique et revenus publicitaires) et indirects (favorisation de la transformation, des achats croisés et du réachat).

Le Groupe absorbera la perte d'activité logistique réalisée pour le compte d'Habitat Design International, peu contributrice (0,3 M€ de résultat opérationnel pour 6,6 M€ de revenus en 2022-2023), après la mise en liquidation de cette société fin décembre 2023, par la conquête de nouveaux clients pour son activité de logistique et ses propres besoins liés à sa croissance d'activité e-commerce.

Le Groupe Vente-Unique.com aborde donc l'exercice avec confiance, fort d'un premier trimestre de l'exercice 2023/2024 qui devrait afficher une croissance à deux chiffres.

# **Comptes consolidés IFRS**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2023

Les comptes présentés étant les premiers comptes consolidés du Groupe, le compte de résultat ne présente pas de comparable et le bilan présente un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### COMPTE DE RESULTAT

| En Milliers d'Euros                          | Notes       | 30/09/2023     |
|----------------------------------------------|-------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                    | <b>5.11</b> | <b>162 264</b> |
| Prix de revient des ventes                   |             | -71 005        |
| <b>MARGE BRUTE</b>                           | <b>5.12</b> | <b>91 259</b>  |
| Charges de personnel                         | 5.13        | -21 519        |
| Autres charges opérationnelles courantes     | 5.14        | -59 166        |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>         |             | <b>10 574</b>  |
| Autres produits et charges opérationnels     | 5.15        | -161           |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                 |             | <b>10 413</b>  |
| Intérêts et charges assimilées               | 5.16        | -670           |
| Autres produits et charges financières       |             | -132           |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                    |             | <b>-802</b>    |
| <b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>                  |             | <b>9 612</b>   |
| Charges d'impôts                             | 5.17        | -2 512         |
| <b>RESULTAT NET</b>                          |             | <b>7 099</b>   |
| <b>Résultat de base par action, en euros</b> |             |                |
| Résultat net part du Groupe par action       | 5.19        | 0,73           |
| <b>Résultat dilué par action, en euros</b>   |             |                |
| Résultat net part du Groupe par action       | 5.19        | 0,73           |

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

| En Milliers d'Euros                                                                             | 30/09/2023   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Résultat net de l'exercice                                                                      | 7 099        |
| Ecart de conversion                                                                             |              |
| Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière                              | 47           |
| <b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat</b> | <b>7 146</b> |
| Impact résultat des opérations sur actions propres                                              | 1 299        |
| <b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat</b>     | <b>1 299</b> |
| Autres éléments du résultat global                                                              |              |
| <b>Résultat global - part du Groupe</b>                                                         | <b>8 446</b> |

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| En milliers d'euros                                           | Nombres d'actions | Capital   | Réserves liées au capital | Titres auto-détenus | Réserves et résultats consolidés | Résultat global comptabilisé directement | Capitaux propres – part du groupe | Capitaux – propres – part des Minoritaires | Total capitaux propres |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|---------------------------|---------------------|----------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|
| <b>Capitaux propres clôture au 1er octobre 2022</b>           | <b>9 660 573</b>  | <b>97</b> | <b>-</b>                  | <b>-255</b>         | <b>34 339</b>                    | <b>0</b>                                 | <b>34 181</b>                     |                                            | <b>34 181</b>          |
| Affectation du résultat                                       |                   |           |                           |                     | 0                                | 0                                        | -                                 |                                            | -                      |
| Opérations sur titres auto-détenus                            | 111 900           | 1         |                           | -82                 | -24                              |                                          | -105                              |                                            | -105                   |
| Impact résultat des opérations sur actions propres            |                   |           |                           |                     |                                  | 1 299                                    | 1 299                             |                                            | 1 299                  |
| Dividendes                                                    |                   |           |                           |                     | -4 831                           |                                          | -4 831                            |                                            | -4 831                 |
| Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2023               |                   |           |                           |                     |                                  | 7 099                                    | 7 099                             |                                            | 7 099                  |
| Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres |                   |           |                           |                     |                                  | 47                                       | 47                                |                                            | 47                     |
| <b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2023</b>          | <b>9 772 472</b>  | <b>98</b> | <b>0</b>                  | <b>-337</b>         | <b>29 484</b>                    | <b>8 446</b>                             | <b>37 691</b>                     | <b>0</b>                                   | <b>37 691</b>          |

## ACTIF

| En Milliers d'Euros                     | Notes  | 30/09/2023    | 01/10/2022    |
|-----------------------------------------|--------|---------------|---------------|
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>              |        |               |               |
| Immobilisations incorporelles           | 5.1    | 3 760         | 3 075         |
| Immobilisations corporelles             | 5.2    | 2 762         | 928           |
| Droit d'utilisation                     | 5.3    | 20 963        | 1 347         |
| Actifs financiers non courants          | 5.4    | 367           | 1 405         |
| Actifs d'impôts différés                | 5.5    | 478           | 298           |
| <b>Total des actifs non courants</b>    |        | <b>28 330</b> | <b>7 052</b>  |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                  |        |               |               |
| Stocks                                  | 5.6    | 27 967        | 30 878        |
| Créances clients et comptes rattachés   | 5.7    | 2 496         | 2 334         |
| Autres créances                         | 5.7    | 3 378         | 3 825         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5.18.1 | 27 705        | 19 005        |
| <b>Total des actifs courants</b>        |        | <b>61 546</b> | <b>56 042</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                      |        | <b>89 877</b> | <b>63 094</b> |

## PASSIF

| En Milliers d'Euros                          | Notes  | 30/09/2023    | 01/10/2022    |
|----------------------------------------------|--------|---------------|---------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                      |        |               |               |
| Capital social                               | 5.8    | 98            | 97            |
| Réserves liées au capital                    |        | 30 494        | 34 083        |
| Résultat net part du Groupe                  |        | 7 099         | -             |
| <b>Capitaux propres</b>                      |        | <b>37 691</b> | <b>34 181</b> |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                  |        |               |               |
| Provisions non courantes                     | 5.9    | 581           | 661           |
| Dettes financières à long terme              | 5.10   | 307           | -             |
| Dette locative long terme                    | 5.10   | 17 067        | 695           |
| <b>Total des passifs non courants</b>        |        | <b>17 955</b> | <b>1 356</b>  |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                      |        |               |               |
| Emprunts et dettes financières à court terme | 5.10   | 75            | -             |
| Dette locative court terme                   | 5.10   | 4 098         | 590           |
| Autres passifs financiers courants           | 5.10   | -             | -             |
| Dettes fournisseurs                          | 5.18.3 | 15 722        | 18 737        |
| Dettes fiscales et sociales                  | 5.18.3 | 10 793        | 5 060         |
| Autres passifs courants                      | 5.18.3 | 3 543         | 3 170         |
| <b>Total des passifs courants</b>            |        | <b>34 231</b> | <b>27 557</b> |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                          |        | <b>89 877</b> | <b>63 094</b> |

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

| En Milliers d'Euros                                               | Notes           | 30/092023     |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>                       |                 |               |
| <b>RESULTAT NET</b>                                               |                 | <b>7 099</b>  |
| Dotations aux amortissements                                      | 5.1 / 5.2 / 5.3 | 6 615         |
| Plus/Moins-value de cession d'immobilisations                     |                 | 44            |
| Variation des provisions                                          | 5.9             | -16           |
| Impôts différés                                                   | 5.5             | -197          |
| Produits et charges sans contrepartie en trésorerie               | 5.18.2          | 1 299         |
| <b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>                              |                 | <b>14 844</b> |
| Variation du besoin en fonds de roulement                         | 5.18.3          | <b>6 286</b>  |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>               |                 | <b>21 130</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>    |                 |               |
| Acquisition d'immobilisations                                     | 5.18.4          | -4 926        |
| Cessions d'immobilisations                                        | 5.18.4          | 1 103         |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b> |                 | <b>-3 822</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>      |                 |               |
| Dividendes versés                                                 | 5.8.2           | -4 831        |
| Souscriptions d'emprunts                                          | 5.10.2          | 400           |
| Souscription dette locative (crédit-bail)                         | 5.10.2          | 49            |
| Remboursements d'emprunts                                         | 5.10.2          | -18           |
| Remboursement dette locative                                      | 5.10.2          | -4 105        |
| Rachats des actions propres                                       | 5.8.3           | -103          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>   |                 | <b>-8 608</b> |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>                           |                 | <b>8 700</b>  |
| <b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>                       | <b>5.18.1</b>   | <b>19 005</b> |
| <b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>                    | <b>5.18.1</b>   | <b>27 705</b> |

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

### pour l'exercice clos au 30 septembre 2023

|                                                            |    |                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------|----|
|                                                            |    | 5.11. CHIFFRE D'AFFAIRES                                                     | 46 |
| NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES                            | 23 | 5.12. MARGE BRUTE                                                            | 47 |
| NOTE 2 : FAITS MARQUANTS                                   | 23 | 5.13. CHARGES DE PERSONNEL                                                   | 47 |
| NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE               | 25 | 5.14. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES                               | 47 |
| NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES                  | 25 | 5.15. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS                               | 48 |
| NOTE 5 : COMMENTAIRE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT | 29 | 5.16. RESULTAT FINANCIER                                                     | 48 |
| 5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES                         | 29 | 5.17. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES                                   | 49 |
| 5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES                           | 31 | 5.17.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT                                   | 49 |
| 5.3. DROIT D'UTILISATION                                   | 33 | 5.17.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT                                 | 49 |
| 5.4. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS                        | 35 | 5.18. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE DE VENTE UNIQUE.COM | 50 |
| 5.5. IMPOTS DIFFERES ACTIFS                                | 36 | 5.18.1. CALCUL DE LA TRESORERIE                                              | 50 |
| LA COMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES EST LA SUIVANTE :       | 36 | 5.18.2. PRODUITS ET CHARGES SANS CONTREPARTIE DE TRESORERIE                  | 50 |
| 5.6. STOCKS                                                | 37 | 5.18.3. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION                       | 51 |
| 5.7. CREANCES                                              | 38 |                                                                              |    |
| 5.8. CAPITAUX PROPRES                                      | 39 | 5.18.4. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS                     | 51 |
| 5.8.1. CAPITAL                                             | 39 | 5.19. RESULTAT PAR ACTION                                                    | 52 |
| 5.8.2. DIVIDENDES                                          | 39 | 5.20. ENGAGEMENTS HORS BILAN                                                 | 52 |
| 5.8.3. ACTIONS PROPRES                                     | 39 | 5.21. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES                                | 52 |
| 5.8.4. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS                    | 40 | 5.22. EFFECTIFS :                                                            | 53 |
| 5.9. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES                 | 41 | 5.23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION                                             | 53 |
| 5.9.1. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS                     | 41 | 5.24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES                                    | 53 |
| 5.9.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE                  | 41 | 5.24.1. ENTREPRISES ASSOCIEES                                                | 53 |
| 5.10. DETTES FINANCIERES                                   | 43 | 5.24.2. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS                               | 54 |
| 5.10.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES                  | 43 |                                                                              |    |
| 5.10.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES        | 45 |                                                                              |    |

## Note 1 : Informations générales

Le Groupe Vente-unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Luxembourg, Italie, Pays-Bas, Portugal et Pologne).

Vente-unique.com est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93315 Le Pré Saint Gervais. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris et est cotée à Euronext Growth.

Les états financiers au 30 septembre 2023 reflètent la situation comptable consolidée du groupe constitué de Vente-unique.com et de ses filiales. Il s'agit des premiers comptes consolidés présentés par le Groupe suite à la constitution par la création de 3 filiales.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2023 ont été présentés au Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2024 qui a autorisé leur publication.

## Note 2 : Faits marquants

- **Acquisition du fonds de commerce de Distri Service par la nouvelle filiale Vente-unique Logistics AMB**

Une nouvelle filiale nommée Vente-unique Logistics AMB et détenue à 100% par Vente-unique.com a démarré son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Elle a acquis à cette date le fonds de commerce de la Société Distri Service pour une valeur de 2,8 M€.

Cette opération couvre l'ensemble de l'activité opérationnelle de Distri Service, qui opère la plateforme logistique d'Amblainville (Oise), et comprend notamment les actifs de la société, le transfert du personnel et des contrats commerciaux. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de développement à moyen terme de Vente-unique.com, fondé notamment sur la mise en œuvre d'une place de marché depuis l'été 2022. Vente-unique.com sera ainsi en mesure d'offrir une prestation de bout en bout aux clients de la place de marché, intégrant les activités de logistique et la capacité unique de livrer dans 11 pays d'Europe.

Cette opération renforce également l'autonomie opérationnelle de Vente-unique.com vis-à-vis du groupe CAFOM.

La transaction s'est faite sur la base d'un prix de cession attesté par un expert indépendant et a été payée grâce à la trésorerie disponible de Vente-unique.com.

- **Démarrage de l'activité de la filiale Vente-unique Services (Espagne)**

Cette filiale créée le 27 septembre 2022 a démarré son activité en Espagne le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Elle réalise une prestation de centre d'appels pour le compte du service client de Vente-unique.com sur plusieurs pays européens.

- **Distributions de dividendes par Vente-unique.com**

Une assemblée générale ordinaire a été convoquée le 13 décembre 2022. Elle a approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 € par action par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende a été versé en date du 20 décembre 2022 pour une somme totale de 2,7 M€.

Une assemblée générale mixte a également été convoquée le 30 mars 2023. Elle a notamment approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende de 0,22 € par action pour une somme totale de 2,1 M€. Ce dividende a effectivement été versé le 31 mai 2023.

- **Vente-unique.com élu Service Client de l'année 2023**

Vente-unique.com est ressorti vainqueur de l'Élection du Service Client de l'Année dans la catégorie mobilier et décoration, organisée par Viséo Customer Insights depuis 2007, et qui a pour but de tester la qualité des services clients des entreprises françaises. Ce prix récompense les entreprises qui placent la qualité de la relation client au centre de leurs préoccupations.

- **Attribution d'actions gratuites par Vente-unique.com et augmentation de son capital**

Le Conseil d'administration du 11 janvier 2023 a attribué définitivement 120 100 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2021. Les actions attribuées ont été prélevées à hauteur de 8 200 actions sur le stock d'actions auto-détenues et 111 900 nouvelles actions ont été émises.

Cette émission de nouvelles actions a donné lieu à une augmentation de capital de 1 119 € prélevés sur le report à nouveau et portant le capital social de la société à 97 724,73 €.

Il a par ailleurs décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de 108 500 actions gratuites avec une période d'acquisition de 2 ans.

Le Conseil d'administration du 13 juin 2023 a attribué définitivement 9 500 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites Juin-2021. Ces actions ont été prélevées sur les actions auto-détenues par Vente-unique.com.

- **Rachat d'actions par Vente-unique.com**

Le Groupe a repris son programme de rachat d'actions. Vente-unique.com a ainsi racheté 112 227 actions sur la période pour une valeur de 1 175 K€. Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites en cours. Au 30/09/2023, Vente-unique.com détient 104 842 actions pour une valeur de 1 108 K€ (hors contrat de liquidité). Ces actions sont incluses dans la ligne « trésorerie » du bilan.

### Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

- **Liquidation judiciaire de la société Habitat Design International**

La société Habitat Design International (HDI) a été placée en liquidation judiciaire le 28 décembre 2023. Cette société était le principal client externe du Groupe pour son activité de logistique acquise en octobre 2022.

L'intégralité des créances détenues par le Groupe sur cette société au 30 septembre 2023 a été réglée.

Ce client a contribué à hauteur de 6,6 M€ au chiffre d'affaires et de 0,3 M€ au résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Le groupe absorbera cette perte d'activité par la croissance forte de son activité e-commerce et par la conquête de nouveaux clients logistiques entamée dès octobre 2022.

- **Attribution d'actions gratuites par Vente-unique.com**

Le Conseil d'administration du 29 janvier 2024 a attribué définitivement 107 900 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2022. Ces actions seront prélevées sur le stock d'actions auto-détenues par le Groupe.

Par ailleurs, un nouveau plan d'actions gratuites a été approuvé et mis en place par le Conseil d'administration du 8 janvier 2024. Il prévoit l'attribution de 102 052 actions gratuites à des salariés et au Directeur Général du Groupe avec une période d'acquisition définitive de 2 ans.

- **Rachat d'actions propres par Vente-unique.com**

Le Groupe a poursuivi son programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2023-2024. Au 29 janvier 2024, il a acquis 74 068 nouvelles actions pour une valeur de 803 K€.

- **Vente-Unique.com élu Service Client de l'année 2024 en France, Espagne et Allemagne**

Pour la deuxième année consécutive en France et pour la première fois en Espagne et en Allemagne, Vente-unique.com est ressorti vainqueur de l'élection du Service Client de l'Année dans la catégorie mobilier et décoration (élection organisée par Viséo Customer Insights).

Ce prix récompense les entreprises qui placent la qualité de la relation client au centre de leurs préoccupations.

### Note 4 : Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 septembre 2023, en date de clôture des comptes.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union

européenne et d'application obligatoire en Union européenne ou que le Groupe a appliqué par anticipation, ou que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée et dont les effets sur les comptes du Groupe sont en cours de revue.

**Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application non obligatoire aux exercices ouverts après le 1er janvier 2022**

L'IASB a publié les textes suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables par anticipation, pour lesquels le Groupe ne prévoit pas d'incidence significative :

- \* amendement IAS 1 – Information à fournir sur les principes et méthodes comptables ; et mise à jour du Practice Statement 2 « Making materiality judgements » ;
- \* amendement IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- \* amendement IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- \* IFRS 17 – Contrats d'assurance, avec amendements, y compris amendements d'IFRS 17 et IFRS 9 publiés portant sur l'information comparative.

**Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022**

- **Amendement IAS 16 – Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue**

L'IASB a publié cet amendement en mai 2020, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021. Cet amendement supprime l'exception au principe général selon lequel les produits accessoires générés avant qu'une immobilisation corporelle soit en état d'utilisation ne peuvent pas être pris en compte (en déduction) pour la détermination du coût de cette immobilisation, en interdisant à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits nets dégagés au cours des tests de fonctionnement de l'immobilisation. Le produit de la vente de tels éléments sera nécessairement reconnu au compte de résultat.

En outre, l'amendement précise que :

- les éléments produits avant qu'une immobilisation corporelle ne soit prête pour son utilisation doivent être évalués selon les dispositions d'IAS 2, Stocks ;
- pour les produits de la vente des éléments qui ne font pas partie de l'activité ordinaire de l'entreprise, les émetteurs doivent (i) présenter séparément les produits de ces ventes et leurs coûts de production associés reconnus au compte de résultat et (ii) spécifier les lignes du compte de résultat impactées par ces éléments.

L'amendement prévoit une application des dispositions de manière rétrospective, mais uniquement pour les immobilisations corporelles qui ont été transférées jusqu'à leur lieu d'exploitation et mises en état pour permettre leur exploitation de la manière prévue par la direction à compter de l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers dans lesquels l'entité applique les modifications pour la première fois. L'effet cumulé des ajustements résultant de la première application de cet amendement doit être comptabilisé dans les capitaux propres d'ouverture de cette première période.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 septembre 2023.

- **Amendement IAS 37 – Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat**

Faisant suite aux discussions entamées à l'IFRS Interpretations Committee en 2018, l'IASB a publié en mai 2020 un amendement de la norme IAS 37 visant à préciser les éléments à prendre en compte pour déterminer les coûts d'exécution du contrat, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021.

La norme IAS 37 précise que le montant à provisionner au titre d'un contrat déficitaire doit refléter le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

Selon l'amendement, les éléments à prendre en compte pour déterminer les coûts d'exécution du contrat sont :

- les coûts incrémentaux d'exécution du contrat (par exemple, les coûts directs de main-d'œuvre et de matières premières) ; et
- une allocation de coûts directs se rattachant directement au contrat (par exemple, une allocation de la charge d'amortissement des immobilisations nécessaires à l'exécution du contrat).

L'amendement clarifie également qu'avant de constater une provision pour contrat déficitaire, une entité doit réaliser un test de dépréciation sur l'ensemble des actifs utilisés pour exécuter le contrat, et non pas seulement sur les actifs exclusivement dédiés au contrat.

À la date de transition, l'amendement s'appliquera à l'ensemble des coûts de contrats en cours d'exécution.

Les informations comparatives présentées ne seront pas retraitées et l'impact cumulé de la première application de l'amendement sera présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture à la date de première application.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 septembre 2023.

- **Amendement IFRS 3 – Référence au cadre conceptuel**

L'IASB a publié cet amendement en mai 2020, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021.

À la date d'acquisition, l'acquéreur doit comptabiliser séparément du goodwill les actifs identifiables acquis ou les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise qui constituent un actif ou un passif tels que définis par le Cadre conceptuel à la date d'acquisition. Le Cadre conceptuel ayant été amendé en 2018, l'amendement à la norme IFRS 3 permet de faire référence à ce nouveau Cadre conceptuel.

Tant que l'amendement IFRS 3 n'est pas entré en vigueur, la norme IFRS 3 continue de faire référence au Cadre conceptuel, dans sa version adoptée par l'IASB en 2001, pour la définition des actifs et passifs acquis et assumés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence sur l'identification des actifs et des passifs lors d'un regroupement d'entreprises. Toutefois, pour les taxes dans le champ d'application d'IFRIC 21, l'amendement vient préciser de façon explicite qu'un passif n'est reconnu que lorsque les conditions de reconnaissance d'IFRIC 21 sont remplies (existence, à la date d'acquisition, du fait générateur fiscal donnant lieu à l'obligation de payer la taxe). Pour les provisions et les passifs éventuels dans le champ d'application d'IAS 37, l'amendement précise également qu'un passif n'est

reconnu que lorsque, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe du fait d'événements passés.

Pour les provisions et les passifs éventuels entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37, l'acquéreur doit appliquer la norme IAS 37 au lieu du Cadre conceptuel pour identifier les obligations qu'il a assumées lors d'un regroupement d'entreprises.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 septembre 2023.

- **Améliorations des IFRS cycle 2018-2020 Normes concernées :**

- IAS 41 – Agriculture – Imposition incluse dans l'évaluation en juste valeur (l'application de cette norme n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2022) ;
- IFRS 1 – Filiale devenant un nouvel adoptant ;
- IFRS 9 – Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 % ;
- IFRS 16 – Exemples illustratifs, Concessions faites aux locataires.

**Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2022**

L'IASB a également publié les textes suivants, ne pouvant pas être anticipés en 2022 en l'absence d'adoption par l'Union européenne, pour lesquels le Groupe ne prévoit pas d'incidence significative :

- \* modifications d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et amendements consécutifs publiés le 31 octobre 2022 ;
- \* amendement IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail

## Note 5 : Commentaire sur le bilan et le compte de résultat

### 5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles « Leads » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

S'il existe un ou plusieurs indices de perte de valeur identifiés par la direction, un test de dépréciation est réalisé.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel du Groupe.

Le fonds commercial est comptabilisé à sa valeur d'acquisition. Des tests de valorisation sont effectués afin de vérifier si il est nécessaire de déprécier sa valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels développés en interne et de site internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité.

| Valeur brute               | Fichiers clients Internet | Logiciel     | Fonds commercial | TOTAL         |
|----------------------------|---------------------------|--------------|------------------|---------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>4 641</b>              | <b>4 965</b> | -                | <b>9 606</b>  |
| Augmentation               | 457                       | 969          | 503              | 1 929         |
| Diminution                 |                           |              |                  | -             |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>5 099</b>              | <b>5 934</b> | <b>503</b>       | <b>11 535</b> |

| Valeur Amortissements      | Fichiers clients Internet | Logiciel     | Fonds commercial | TOTAL        |
|----------------------------|---------------------------|--------------|------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>3 984</b>              | <b>2 548</b> | -                | <b>6 532</b> |
| Augmentation               | 259                       | 985          |                  | 1 244        |
| Diminution                 |                           |              |                  | -            |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>4 242</b>              | <b>3 533</b> | -                | <b>7 775</b> |

| Valeur nette comptable     | Fichiers clients Internet | Logiciel     | Fonds commercial | TOTAL        |
|----------------------------|---------------------------|--------------|------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>658</b>                | <b>2 417</b> | -                | <b>3 075</b> |
| Augmentation               | 199                       | -17          | 503              | 685          |
| Diminution                 | -                         | -            | -                | -            |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>857</b>                | <b>2 400</b> | <b>503</b>       | <b>3 760</b> |

L'acquisition du fonds de commerce de la société Distri Service en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 a permis d'acquérir un fonds commercial d'une valeur de 502 K€ ainsi que des logiciels pour 172 K€.

La société a par ailleurs immobilisé des logiciels développés en interne par ses équipes informatiques (site internet, back office, marketplace) à hauteur de 602 K€.

Les amortissements des fichiers clients internet comptabilisés à hauteur de 4 242 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui s'atténueront au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

## 5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

| Rubriques de l'actif                         | Durée      |
|----------------------------------------------|------------|
| Logiciels informatiques et droits similaires | 1 à 3 ans  |
| Site Internet                                | 5 ans      |
| Matériel et outillage industriels            | 5 ans      |
| Agencements, aménagements, installations     | 6 à 10 ans |
| Matériel de transport                        | 4 ans      |
| Matériel de bureau et informatique           | 3 à 10 ans |
| Mobilier                                     | 5 à 10 ans |

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année. La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

| <b>Valeur brute</b>        | Installations techniques et matériels industriels | Autres installations, agencements, aménagements | Matériel de bureau, informatique, mobilier | Véhicules de transport | <b>TOTAL</b> |
|----------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>148</b>                                        | <b>2 022</b>                                    | <b>947</b>                                 | <b>80</b>              | <b>3 197</b> |
| Augmentation               | 427                                               | 2 107                                           | 246                                        | 104                    | 2 883        |
| Diminution                 |                                                   |                                                 |                                            | -58                    | -58          |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>575</b>                                        | <b>4 129</b>                                    | <b>1 193</b>                               | <b>126</b>             | <b>6 022</b> |

| <b>Valeur Amortissements</b> | Installations techniques et matériels industriels | Autres installations, agencements, aménagements | Matériel de bureau, informatique, mobilier | Véhicules de transport | <b>TOTAL</b> |
|------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b>   | <b>108</b>                                        | <b>1 367</b>                                    | <b>773</b>                                 | <b>22</b>              | <b>2 270</b> |
| Augmentation                 | 104                                               | 697                                             | 177                                        | 26                     | 1 004        |
| Diminution                   |                                                   |                                                 |                                            | -14                    | -14          |
| <b>Solde au 30/09/2023</b>   | <b>212</b>                                        | <b>2 064</b>                                    | <b>950</b>                                 | <b>34</b>              | <b>3 260</b> |

| <b>Valeur nette comptable</b> | Installations techniques et matériels industriels | Autres installations, agencements, aménagements | Matériel de bureau, informatique, mobilier | Véhicules de transport | <b>TOTAL</b> |
|-------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b>    | <b>40</b>                                         | <b>655</b>                                      | <b>174</b>                                 | <b>58</b>              | <b>928</b>   |
| Augmentation                  | 323                                               | 1 409                                           | 69                                         | 78                     | 1 879        |
| Diminution                    | -                                                 | -                                               | -                                          | -44                    | -44          |
| <b>Solde au 30/09/2023</b>    | <b>363</b>                                        | <b>2 064</b>                                    | <b>243</b>                                 | <b>92</b>              | <b>2 762</b> |

L'acquisition du fonds de commerce de la société Distri Service a permis au Groupe d'acquérir des immobilisations corporelles situées dans l'entrepôt d'Amblainville et évaluées à 2,2 M€.

### 5.3. Droit d'utilisation

#### Traitement des contrats de location selon la norme IFRS 16

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a le droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe portent essentiellement sur des biens immobiliers, principalement les locaux du siège et l'entrepôt d'Amblainville. Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs.

Cela se traduit par la constatation :

- d'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » ;
- d'une dette de location au titre de l'obligation de paiements.

#### Droit d'utilisation

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation évalué comprend le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l'actif, les pas-de-porte, les droits au bail ainsi que les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisations sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

La recouvrabilité du droit d'utilisation est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Au 30/09/2023, le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

#### Crédit-bail

Conformément à l'application d'IFRS 16, les crédits baux sont inclus dans le droit d'utilisation.

#### Dette de location

À la date de prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements futurs qui comprennent les loyers fixes, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux défini dans le contrat, les franchises de loyers, ainsi que les paiements relatifs aux options d'extension, d'achat, de résiliation ou de non-renouvellement, si le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Le Groupe retient le taux marginal d'endettement du Groupe pour évaluer le droit d'utilisation et la dette de loyers correspondante, qui prend notamment en compte les conditions de financement du Groupe et l'environnement économique dans lequel le contrat a été souscrit.

Ultérieurement la dette de location est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêts de la période est comptabilisée dans le résultat financier. La dette de location est présentée séparément de la dette financière nette.

### Exemptions

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou de courte durée sont comptabilisés directement en charges.

### Période exécutoire des contrats de location

Un contrat de location reste exécutoire aussi longtemps que le locataire, ou le bailleur, aurait à subir une perte ou une pénalité plus qu'insignifiante en cas d'arrêt du contrat. Pour déterminer la durée exécutoire du contrat de location, il doit être pris en compte l'ensemble des aspects économiques du contrat et pas seulement les indemnités de résiliations contractuelles.

| Valeur brute               | Immobilier    | Mobilier     | TOTAL         |
|----------------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>1 704</b>  | <b>710</b>   | <b>2 414</b>  |
| Actualisation              | 85            |              | 85            |
| Augmentation               |               | 48           | 48            |
| Nouveaux contrats          | 22 465        | 1 385        | 23 850        |
| Diminution                 |               |              | -             |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>24 254</b> | <b>2 144</b> | <b>26 397</b> |

| Valeur Amortissements      | Immobilier   | Mobilier   | TOTAL        |
|----------------------------|--------------|------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>840</b>   | <b>227</b> | <b>1 067</b> |
| Augmentation               | 3 927        | 442        | 4 368        |
| Nouveaux contrats          |              |            |              |
| Diminution                 |              |            | -            |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>4 767</b> | <b>669</b> | <b>5 436</b> |

| Valeur nette comptable       | Immobilier    | Mobilier     | TOTAL         |
|------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b>   | <b>864</b>    | <b>483</b>   | <b>1 347</b>  |
| Dotations aux amortissements | -3 927        | -442         | -4 368        |
| Actualisation                | 85            |              | 85            |
| Nouveaux contrats            |               | 48           | 48            |
| Nouveaux contrats            | 22 465        | 1 385        | 23 850        |
| Diminution                   | -             | -            | -             |
| <b>Solde au 30/09/2023</b>   | <b>19 487</b> | <b>1 475</b> | <b>20 963</b> |

## 5.4. Actifs financiers non courants

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs et prestataires en garantie des loyers et prestations de services et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

| Valeur brute               | Titres de participation | Autres titres immobilisés | Dépôts et cautionnement | TOTAL        |
|----------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | -                       | <b>35</b>                 | <b>1 369</b>            | <b>1 405</b> |
| Augmentation               |                         |                           | 66                      | 66           |
| Diminution                 |                         |                           | -1 103                  | -1 103       |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | -                       | <b>35</b>                 | <b>332</b>              | <b>367</b>   |

Un dépôt de garantie de 1,1 M€ a été remboursé par la société Distri Service à Vente-unique.com suite à la cession de son fonds de commerce à la société Vente-unique Logistics AMB.

## 5.5. Impôts différés actifs

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La composition des impôts différés est la suivante :

| En milliers d'euro                 | 30/09/2023 | 01/10/2022 | Var.       |
|------------------------------------|------------|------------|------------|
| Décalage temporaire                | 262        | 124        | 137        |
| Retraitement IFRS 9                | 72         | 94         | -23        |
| Retraitement IFRS 16               | 52         | -14        | 66         |
| Provision engagement retraite      | 93         | 93         | 0          |
| <b>Solde net d'impôts différés</b> | <b>478</b> | <b>298</b> | <b>181</b> |
| <i>Dont impact réserves</i>        | 16         |            |            |
| <i>Dont impact résultat</i>        | -197       | -187       | -10        |

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Le taux d'IS utilisé pour estimer les impôts différés est de 25,83%.

## 5.6. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks. Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

Ainsi, les retours de marchandises, les stocks soldeurs et les stocks dépareillés sont provisionnés à 50%, correspondant à la perte de marge constatée de manière statistique sur ces produits.

| En milliers d'euro  | 01/10/2022    | Augmentation | Diminution    | 30/09/2023    |
|---------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Valeur brute        | 31 807        |              | -3 028        | 28 779        |
| Provisions          | -929          |              | 117           | -812          |
| <b>Valeur nette</b> | <b>30 878</b> | -            | <b>-2 911</b> | <b>27 967</b> |

Les variations de provision pour dépréciation des stocks se décomposent comme suit :

| En milliers d'euros                               | Solde à l'ouverture | Dotation | Reprise | Solde à la clôture |
|---------------------------------------------------|---------------------|----------|---------|--------------------|
| Total des provisions pour dépréciation des stocks | 929                 | -        | 117     | 812                |

## 5.7. Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont comptabilisées conformément à l'approche simplifiée de la norme IFRS 9.

Compte tenu de l'activité du Groupe des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

| En milliers d'euro                       | Valeur brute au<br>30/09/2023 | Provision au<br>30/09/2023 | Valeur nette<br>au<br>30/09/2023 | Valeur nette<br>au<br>01/10/2022 |
|------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Créances clients</b>                  | <b>3 905</b>                  | <b>1 409</b>               | <b>2 496</b>                     | <b>2 334</b>                     |
| Créances fiscales et sociales            | 1 702                         |                            | 1 702                            | 3 159                            |
| Autres créances                          | 114                           |                            | 114                              | 384                              |
| Charges constatées d'avance              | 1 562                         |                            | 1 562                            | 282                              |
| <b>Total des autres créances</b>         | <b>3 378</b>                  | <b>-</b>                   | <b>3 378</b>                     | <b>3 825</b>                     |
| <b>Total des créances d'exploitation</b> | <b>7 283</b>                  | <b>1 409</b>               | <b>5 874</b>                     | <b>6 160</b>                     |

Les créances de l'activité e-commerce sont essentiellement constituées de facilités de paiement fractionné en 3 fois accordées à des clients.

Lorsqu'une échéance n'est pas recouverte, la créance est considérée comme douteuse et fait l'objet d'un envoi automatique au cabinet de recouvrement.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

| En milliers d'euros                                    | Solde à<br>l'ouverture | Dotations | Reprise | Solde à la<br>clôture |
|--------------------------------------------------------|------------------------|-----------|---------|-----------------------|
| Total des provisions pour<br>dépréciation des créances | 2 549                  |           | 1 140   | 1 409                 |

La diminution des créances sociales et fiscales est liée à une créance d'impôt sur les sociétés de 1 788 K€ en ouverture qui a été remboursée par l'administration fiscale en cours d'exercice.

## 5.8. Capitaux propres

### 5.8.1. Capital

| En euro               | 01/10/2022    | Augmentation | Diminution | 30/09/2023    |
|-----------------------|---------------|--------------|------------|---------------|
| Nombre d'actions      | 9 660 573     | 111 900      |            | 9 772 473     |
| Valeur nominale       | 0,01          | 0,01         |            | 0,01          |
| <b>Capital social</b> | <b>96 606</b> | <b>1 119</b> | -          | <b>97 725</b> |

### 5.8.2. Dividendes

Une Assemblée Générale ordinaire a été convoquée le 13 décembre 2022. Elle a approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 € par action par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende a été versé en date du 20 décembre 2022 pour une somme totale de 2,7 M€.

Une Assemblée Générale mixte a également été convoquée le 30 mars 2023. Elle a notamment approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende de 0,22 € par action pour une somme totale de 2,1 M€. Ce dividende a effectivement été versé le 31 mai 2023.

### 5.8.3. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité et des autorisations données par l'Assemblée Générale, le Groupe a procédé à des rachats de ses propres titres. Les titres auto-détenus ont évolué de la façon suivante :

| En nombre d'actions            | Titres auto détenus | Contrat de liquidité | Total          |
|--------------------------------|---------------------|----------------------|----------------|
| <b>Détention au 01/10/2022</b> | <b>10 315</b>       | <b>34 954</b>        | <b>45 269</b>  |
| Acquisition                    | 112 227             | 55 084               | 167 311        |
| Cession                        |                     | -55 525              | -55 525        |
| Attribution actions gratuites  | -17 700             |                      | -17 700        |
| <b>Détention au 30/09/2023</b> | <b>104 842</b>      | <b>34 513</b>        | <b>139 355</b> |

L'annulation des titres auto-détenus du contrat de liquidité a été imputée en diminution de la situation nette pour un montant de 337 K€.

Les autres titres auto-détenus ont été acquis afin de pourvoir aux attributions à venir des plans d'actions gratuites. Ils sont comptabilisés en trésorerie au 30/09/2023 pour une valeur de 1 108 K€.

### 5.8.4. Paiements fondés sur des actions

Des plans d'attribution gratuite d'actions (ci-après « **AGA** ») sont mis en place par Le Groupe. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires de ces attributions, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des AGA ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les AGA ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30/09/2023, le Groupe a attribué des actions gratuites aux salariés. L'impact comptabilisé au titre de l'exercice est de 1 299 K€.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

|              | Nombre total d'actions attribuées gratuitement | Période d'acquisition + Période de conservation | Attribution définitive antérieure à l'exercice | Attribution définitive de la période | Attributions provisoires au 30/09/2023 |
|--------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|
| 22-mars-16   | 110 571                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 108 835 <sup>(1)</sup>                         |                                      |                                        |
| 15-déc-16    | 107 268                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 107 268 <sup>(2)</sup>                         |                                      |                                        |
| 21-févr-18   | 113 442                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 111 400 <sup>(3)</sup>                         |                                      |                                        |
| 14-janv-19   | 120 178                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 114 578 <sup>(4)</sup>                         |                                      |                                        |
| 29-janv-20   | 166 780                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 157 980 <sup>(5)</sup>                         |                                      |                                        |
| 07-janv-21   | 131 655                                        | 2 ans + 2 ans                                   |                                                | 120 100 <sup>(6)</sup>               |                                        |
| 29-juin-21   | 12 500                                         | 2 ans + 2 ans                                   |                                                | 9 500 <sup>(7)</sup>                 |                                        |
| 29-janv-22   | 116 300                                        | 2 ans + 0 an                                    |                                                |                                      | 116 300                                |
| 11-jan-23    | 108 500                                        | 2 ans + 0 an                                    |                                                |                                      | 108 500                                |
| <b>TOTAL</b> | <b>987 194</b>                                 |                                                 | <b>600 061</b>                                 | <b>129 600</b>                       | <b>224 800</b>                         |

(1) Par le Conseil du 25 mars 2018 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(2) Par le Conseil du 14 janvier 2019 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(3) Par le Conseil du 24 janvier 2020 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(4) Par le Conseil du 27 janvier 2021 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

(5) Par le Conseil du 29 janvier 2022 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

(6) Par le Conseil du 11 janvier 2023 – par voie d'attribution de 8200 actions auto-détenues et d'émission de 111 900 actions nouvelles

(7) Par le Conseil du 13 juin 2023 – par voie d'attribution de 9500 actions auto-détenues

## 5.9. Provisions courantes et non courantes

### 5.9.1. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

Le Groupe a maintenu des provisions pour des litiges commerciaux à hauteur de 220 K€ à la date de clôture.

### 5.9.2. Indemnités de départ à la retraite

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations du Groupe Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est installé. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement du Groupe au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

|                                     | 30/09/2023       | 01/10/2022       |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Taux d'actualisation :              | 4,10%            | 3,70%            |
| Taux de mortalité :                 | Table INSEE 2023 | Table INSEE 2022 |
| Age de départ moyen à la retraite : | 67 ans           | 67 ans           |

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2023 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat
  - \* le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
  - \* la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
  - \* le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
  - \* les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
  - \* les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
  - \* l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

En juin 2021, l'IAS Board a validé la présentation présentée par l'IFRIC sur l'interprétation de la méthodologie de projection de la provision des engagements sociaux. L'IFRIC propose, par une troisième méthode, de ne constituer une provision pour les salariés qu'à partir d'un certain nombre d'années de service, et de faire évoluer la provision de manière linéaire, jusqu'à la date de départ à la retraite du salarié.

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 361 K€ ainsi que des provisions pour litiges commerciaux et administratifs à hauteur de 220 K€.

| En milliers d'euros        | Provisions litiges | Provision retraite | Provisions non courantes |
|----------------------------|--------------------|--------------------|--------------------------|
| <b>Solde au 01/10/2022</b> | <b>300</b>         | <b>361</b>         | <b>661</b>               |
| Dotations                  | 20                 | 64                 | 84                       |
| Provisions utilisées       | -100               |                    | -100                     |
| Engagement actuariel       |                    | -64                | -64                      |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>220</b>         | <b>361</b>         | <b>581</b>               |

L'évolution de la dette actuarielle se détaille comme suit :

| En milliers d'euros                       |            |
|-------------------------------------------|------------|
| <b>Dette actuarielle au 01/10/2022</b>    | <b>361</b> |
| Coût normal                               | 52         |
| Intérêts sur la dette actuarielle         | 13         |
| Amortissement du coût des services passés |            |
| Pertes et gains actuariels                | -65        |
| <b>Dette actuarielle au 30/09/2023</b>    | <b>361</b> |

## 5.10. Dettes financières

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante « capitaux propres ». Il s'agit d'obligations convertibles en actions. Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs éléments :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêts ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

### 5.10.1. Echancier des dettes financières

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

La dette financière se détaille comme suit :

| En milliers d'euros                                                              | Endettement au 30/09/2023 |                              |                                 |               |               | Endettement au 01/10/2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------|---------------------------|
|                                                                                  | Endettement total         | Moins d'1 an (part courante) | Plus d'1 an (part non courante) | 1 à 5 ans     | Plus de 5 ans |                           |
| Dettes locatives (*)                                                             | 21 165                    | 4 098                        | 17 067                          | 17 067        | -             | 1 285                     |
| Dettes financières à long terme                                                  | 382                       | 75                           | 307                             |               |               |                           |
| <b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b> | <b>21 547</b>             | <b>4 173</b>                 | <b>17 374</b>                   | <b>17 067</b> | <b>-</b>      | <b>1 285</b>              |
| Dettes diverses (intérêts courus / prêt interentreprise)                         | -                         |                              |                                 |               |               |                           |
| <b>Total des dettes financières</b>                                              | <b>21 547</b>             | <b>4 173</b>                 | <b>17 374</b>                   | <b>17 067</b> | <b>-</b>      | <b>1 285</b>              |
| Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)      |                           |                              |                                 |               |               |                           |
| <b>Total des dettes financières et autres passif financiers courant</b>          | <b>21 547</b>             | <b>4 173</b>                 | <b>17 374</b>                   | <b>17 067</b> | <b>-</b>      | <b>1 285</b>              |

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

| En milliers d'euros                    | 30/09/2023 | 01/10/2022 | Variation |
|----------------------------------------|------------|------------|-----------|
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 27 705     | 19 005     | 8 700     |
| Dettes financières                     | -21 547    | -1 285     | -20 262   |
| Trésorerie nette                       | 6 158      | 17 720     | -11 562   |

### 5.10.2. Tableau de variation des dettes financières

| En milliers d'euros                    | Capital restant dû 01/10/2022 | Actualisation | IFRS 16   | Nouveaux contrats IFRS16 | Souscription d'emprunt | Autres variations | Remboursements emprunts | Capital restant dû 30/09/2023 |
|----------------------------------------|-------------------------------|---------------|-----------|--------------------------|------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Emprunts sur opérations de crédit-bail | 399                           |               | 49        | 1 385                    | 0                      | 0                 | -472                    | 1 360                         |
| Dettes locatives (hors crédit-bail)    | 886                           | 85            |           | 22 465                   | 0                      | 0                 | -3 633                  | 19 803                        |
| <b>TOTAL DETTES LOCATIVES</b>          | <b>1 285</b>                  | <b>85</b>     | <b>49</b> | <b>23 849</b>            | <b>0</b>               | <b>1</b>          | <b>-4 105</b>           | <b>21 164</b>                 |
| Emprunts bancaires                     |                               |               |           |                          | 400                    |                   | -18                     | 382                           |
| <b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>        | <b>1 285</b>                  | <b>85</b>     | <b>49</b> | <b>23 849</b>            | <b>400</b>             | <b>1</b>          | <b>-4 123</b>           | <b>21 546</b>                 |

## 5.11. Chiffre d'affaires

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires du Groupe.

Il inclut notamment :

- les ventes de marchandises pour l'activité e-commerce ;
- les frais d'expédition et de livraison facturés aux clients ;
- les commissions facturées aux vendeurs tiers qui commercialisent leurs produits sur la place de marché.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque le Groupe a transféré le contrôle des biens aux transporteurs tiers (sortie entrepôt).

Concernant les commissions marketplace, celles-ci sont comptabilisées lorsque le client final a été livré.

Les prestations de services, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

En application de la norme IFRS 15, le Groupe agissant en tant qu'agent au titre de la collecte de l'éco-participation, les sommes perçues auprès des clients sont compensées dans les coûts de revient des marchandises avec les sommes reversées aux organismes de collecte.

La ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

| En Milliers d'Euros               | 30/09/2023     |
|-----------------------------------|----------------|
| Vente de marchandises             | 131 514        |
| Prestations de livraisons         | 21 606         |
| Prestations facilités de paiement | 724            |
| Commissions marketplace           | 1 481          |
| Autres prestations                | 204            |
| <b>CA e-commerce</b>              | <b>155 529</b> |
| <b>CA logistique</b>              | <b>6 735</b>   |
| <b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>   | <b>162 264</b> |

Le chiffres d'affaires e-commerce se répartit ainsi par région :

| En Milliers d'Euros        | 30/09/2023     |
|----------------------------|----------------|
| France                     | 81 280         |
| Europe du Nord et Est      | 52 336         |
| Europe du Sud              | 21 914         |
| <b>Total CA e-commerce</b> | <b>155 529</b> |

## 5.12. Marge brute

| En Milliers d'Euros        | 30/09/2023    |
|----------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires         | 162 264       |
| Prix de revient des ventes | -71 005       |
| <b>Marge brute</b>         | <b>91 259</b> |
| Taux de marge brute        | 56,2          |

## 5.13. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent ainsi :

| En Milliers d'Euros                 | 30/09/2023    |
|-------------------------------------|---------------|
| Salaires                            | 13 497        |
| Charges sociales                    | 5 683         |
| Participation des salariés          | 1 039         |
| Actions gratuites                   | 1 299         |
| <b>Total des frais de personnel</b> | <b>21 519</b> |

## 5.14. Autres charges opérationnelles courantes

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

Le Groupe utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce Résultat Opérationnel Courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise à savoir :

- Les frais de rationalisation ;
- Les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie ;
- Les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

| En Milliers d'Euros                                       | 30/09/2023    |
|-----------------------------------------------------------|---------------|
| Transport sur ventes                                      | 21 131        |
| Marketing                                                 | 18 767        |
| Frais généraux et taxes                                   | 13 825        |
| Dotations aux amortissements                              | 6 615         |
| Dotations/Reprises aux provisions                         | (1 172)       |
| <b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b> | <b>59 166</b> |

## 5.15. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique "Autres produits et charges opérationnels" les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

| En Milliers d'Euros                                       | 30/09/2023  |
|-----------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Total des autres produits et charges opérationnels</b> | <b>-161</b> |

## 5.16. Résultat Financier

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles.

Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

Le Groupe Vente unique.com applique cette méthode de référence.

Les autres produits et charges financiers sont essentiellement composés de gains de change. La progression des autres produits et charges financiers est liée à l'évolution du cours des devises.

| En Milliers d'Euros                                                  | 30/09/2023  |
|----------------------------------------------------------------------|-------------|
| Intérêts et charges assimilées                                       | -670        |
| Autres produits et charges financières                               | -132        |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                            | <b>-802</b> |
| (1) dont intérêts financier liés au crédit-bail                      | -19         |
| (2) dont intérêts financier liés au droit d'utilisation (immobilier) | -634        |

## 5.17. Impôts sur les bénéfices et différés

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces deux contributions :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- La CVAE qui, selon l'analyse du Groupe, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables.

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

### 5.17.1. Décomposition de la charge d'impôt

| En milliers d'euros                            | 30/09/2023    |
|------------------------------------------------|---------------|
| Impôts exigibles                               | -2 559        |
| Impôts différés                                | 198           |
| <b>Charge d'impôts avant reclassement CVAE</b> | <b>-2 361</b> |
| Reclassement CVAE                              | -151          |
| <b>Charge d'impôts globale</b>                 | <b>-2 512</b> |
| Résultat net                                   | 7 099         |
| <b>Taux d'impôt effectif moyen</b>             | <b>26,14%</b> |

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

### 5.17.2. Rationalisation de la charge d'impôt

| En milliers d'euros                                | 30/09/2023    |
|----------------------------------------------------|---------------|
| Résultat net                                       | 7 099         |
| Charges (produits) d'impôt avant reclassement CVAE | 2 361         |
| <b>Résultat taxable</b>                            | <b>9 461</b>  |
| Taux d'impôt courant en France                     | 25,83%        |
| <b>Charge d'impôt théorique</b>                    | <b>-2 444</b> |
| Impact des crédits d'impôt                         | 157           |
| Différence de taux d'imposition                    | -56           |
| Différences permanentes                            | -18           |
| Reclassement CVAE                                  | -151          |
| <b>Charge d'impôt comptabilisée</b>                | <b>-2 512</b> |

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

## 5.18. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette de Vente unique.com

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

### 5.18.1. Calcul de la trésorerie

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

| En milliers d'euros                            | 30/09/2023    | 01/10/2022    | Variation     |
|------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Disponibilités                                 | 22 597        | 19 005        | 7 592         |
| Titres auto-détenus (actions gratuites)        | 1 108         |               | 1 108         |
| Valeurs mobilières de placement                | 4 000         | -             | -             |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> | <b>27 705</b> | <b>19 005</b> | <b>8 700</b>  |
| Découverts bancaires et effets escomptés       | -             | -             | -             |
| <b>Trésorerie (endettement) net</b>            | <b>27 705</b> | <b>19 005</b> | <b>-3 907</b> |

### 5.18.2. Produits et charges sans contrepartie de trésorerie

| En milliers d'euros                                        | 30/09/2023    |
|------------------------------------------------------------|---------------|
| Paiements fondés sur des actions                           | -1 299        |
| <b>Produits et charges sans contrepartie en trésorerie</b> | <b>-1 299</b> |

### 5.18.3. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

| En Milliers d'Euros                          | 30/09/2023    | 01/10/2022    | Variation      |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Stocks                                       | 27 967        | 30 878        | -2 911         |
| Créances d'exploitation                      | 2 496         | 2 334         | 162            |
| Autres créances d'exploitation               | 3 378         | 3 825         | -447           |
| <b>Actifs courants liés à l'exploitation</b> | <b>33 841</b> | <b>37 037</b> | <b>-3 196</b>  |
| Fournisseurs                                 | 15 722        | 18 737        | -3 015         |
| Dettes fiscales et sociales                  | 10 793        | 5 060         | 5 733          |
| Autres passifs courants                      | 3 543         | 3 170         | 373            |
| <b>Passifs liés à l'exploitation</b>         | <b>30 058</b> | <b>26 967</b> | <b>3 091</b>   |
| <b>Besoin en fonds de roulement</b>          | <b>3 783</b>  | <b>10 070</b> | <b>- 6 286</b> |

Le besoin en fonds de roulement s'améliore de 6,3 M€ sous l'effet notamment :

- d'une baisse du stock de 2,9 M€ de retour à un niveau plus normatif ;
- de la variation favorable de la position d'impôt sur les sociétés de 3,0 M€.
- de la diminution des dettes fournisseurs de 3,0 M€

### 5.18.4. Flux de trésorerie provenant des investissements

| En milliers d'euros                                           | Note      | 30/09/2023    |
|---------------------------------------------------------------|-----------|---------------|
| Incorporels                                                   | 5.1       | 1 929         |
| Corporels (dont crédit-bail)                                  | 5.2 / 5.3 | 2 931         |
| Financiers                                                    | 5.4       | 66            |
| <b>Total des investissements</b>                              |           | <b>4 926</b>  |
| Incorporels                                                   | 5.1       |               |
| Corporels                                                     | 5.2       |               |
| Financiers                                                    | 5.4       | 1 103         |
| <b>Total des cessions</b>                                     |           | <b>1 103</b>  |
| <b>Total flux de trésorerie provenant des investissements</b> |           | <b>-3 822</b> |

L'acquisition du fonds de commerce de la société Distri Service se matérialise par l'acquisition d'un fonds commercial de 0,5 M€, de logiciels pour 0,2 M€ et d'immobilisations corporelles pour 2,2 M€.

En parallèle, la société Distri Service a remboursé un dépôt de garantie de 1,1 M€ à Vente-unique.com.

## 5.19. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital du Groupe. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

| <b>Résultat net courant par action avant dilution</b> | <b>30/09/2023</b> |
|-------------------------------------------------------|-------------------|
| Résultat net                                          | 7 099             |
| Nombre d'actions                                      | 9 772 743         |
| Résultat net par action                               | 0,73              |

  

| <b>Résultat net courant par action après dilution</b> | <b>30/09/2023</b> |
|-------------------------------------------------------|-------------------|
| Résultat net                                          | 7 099             |
| Nombre d'action moyen pondéré                         | 9 772 743         |
| Actions dilutives                                     | 85 445            |
| Nombre d'action moyen pondéré retraité                | 9 857 918         |
| Résultat net par action après dilution                | 0,72              |

## 5.20. Engagements hors bilan

| <b>En milliers d'euros</b>      | <b>30/09/2023</b> |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Engagements donnés</b>       |                   |
| Cautions douanières             | 78                |
| <b>Total engagements donnés</b> | <b>78</b>         |

## 5.21. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 est de 230 K€, y compris les services autres que la certification des comptes.

## 5.22. Effectifs :

| Catégorie       | 30/09/2023 |
|-----------------|------------|
| Non cadres      | 216        |
| Cadres          | 135        |
| <b>Effectif</b> | <b>351</b> |

## 5.23. Périmètre de consolidation

| Société                    | Méthode de consolidation | % contrôle |            | % intérêts |            |
|----------------------------|--------------------------|------------|------------|------------|------------|
|                            |                          | 30/09/2023 | 01/10/2022 | 30/09/2023 | 01/10/2022 |
| Vente-unique.com SA (mère) | intégration globale      | 100%       | 100%       | 100%       | 100%       |
| Vente-unique Delivery SAS  | intégration globale      | 100%       | 100%       | 100%       | 100%       |
| Vente-unique Logistics SAS | intégration globale      | 100%       | 100%       | 100%       | 100%       |
| Vente-unique Services SL   | intégration globale      | 100%       | 100%       | 100%       | 100%       |

## 5.24. Transactions avec les parties liées

### 5.24.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché. Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

| En milliers d'euros                      | 30/09/2023 |
|------------------------------------------|------------|
| Actifs non courants                      | 147        |
| Actifs courants                          | 54         |
| Autres passif courants                   | 919        |
| Chiffre d'affaires                       | 302        |
| Achats de marchandises                   | 2 137      |
| Autres charges opérationnelles courantes | 764        |
| Autres produits et charges opérationnels | 0          |
| Intérêts et charges assimilées           | 3          |

Le Groupe n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

### 5.24.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

| En milliers d'euros  | 30/09/2023   |
|----------------------|--------------|
| Rémunérations brutes | 1 271        |
| Actions gratuites    | 752          |
| <b>Total</b>         | <b>2 023</b> |

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint du Groupe, une indemnité de départ d'un montant égal à 300 000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300 000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été réitérés à l'occasion d'une séance du conseil d'administration en date du 21 février 2018, étant toutefois précisé que la notion de départ contraint a été précisée et inclut désormais les cas de départ liés à un changement de contrôle du Groupe et/ou un changement de stratégie.

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 30 septembre 2023**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**Exercice clos le 30 septembre 2023**

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Vente-Unique.com relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 5.3 « *Droits d'utilisation* » de l'annexe détaille l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.  
Nos travaux ont notamment consisté à prendre connaissance de la procédure et des contrôles clés mis en place par la direction pour l'application de la norme, apprécier la méthodologie utilisée pour la détermination du taux d'actualisation retenu pour le calcul des obligations locatives, examiner les hypothèses de durées retenues par la direction pour la détermination de la dette locative et du droit d'utilisation du bien concerné, apprécier l'exhaustivité des contrats retraités en analysant les charges locatives avant retraitement et en examinant les charges locatives résiduelles post retraitements IFRS 16.
- La note 5.6 « *Stocks* » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des stocks.  
Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le Groupe, décrite dans la note « *Stocks* » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 30 janvier 2024  
Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés  
Membre de Groupe Y Nexia  
Lionel Escaffre

# **Rapport de gestion sur les comptes sociaux**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

## I. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice 2022-2023 est celui de la reprise du rythme historique de croissance et l'atteinte de nouveaux objectifs plus hauts. Quand certains acteurs du secteur s'essouffent, voire disparaissent, Vente-unique.com poursuit son action en vue d'améliorer en permanence l'expérience des clients et ainsi renforcer les bases d'une croissance durable et rentable. À ce titre, le service client a encore démontré toute l'étendue de son savoir-faire et a fait l'objet d'une triple reconnaissance remarquable en France, en Espagne et en Allemagne.

Vente-unique.com réalise un 17<sup>ème</sup> exercice consécutif bénéficiaire.

### A. Evènements importants survenus dans la Société au cours de l'exercice

- **Distributions de dividendes**

Une assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement le 13 décembre 2022, a approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 € par action par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende a été versé en date du 20 décembre 2022 pour une somme totale de 2,7 M€.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 30 mars 2023, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende de 0,22 € par action pour une somme totale de 2,1 M€. Ce dividende a effectivement été versé le 31 mai 2023.

- **Vente-unique.com élu Service Client de l'année 2023**

Vente-unique.com est ressorti vainqueur de l'Élection du Service Client de l'Année dans la catégorie mobilier et décoration, organisée par Viséo Customer Insights depuis 2007, et qui a pour but de tester la qualité des services clients des entreprises françaises. Ce prix récompense les entreprises qui placent la qualité de la relation client au centre de leurs préoccupations.

- **Attribution d'actions gratuites et augmentation de capital**

Le Conseil d'administration du 11 janvier 2023 a attribué définitivement 120 100 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Janvier 2021. Les actions attribuées ont été prélevées à hauteur de 8 200 actions sur le stock d'actions auto-détenues et 111 900 nouvelles actions ont été émises dans le cadre d'une augmentation du capital social de 1 119 €, prélevés sur le report à nouveau, et portant le capital social de la Société à 97 724,73 €.

Il a par ailleurs décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de 108 500 actions gratuites avec une période d'acquisition de 2 ans.

Le Conseil d'administration du 13 juin 2023 a attribué définitivement 9 500 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Juin-2021. Ces actions ont été prélevées sur les actions auto-détenues par Vente-unique.com.

### ▪ Rachat d'actions

La Société a repris son programme de rachat d'actions. Elle a ainsi racheté 112 227 actions sur la période pour une valeur de 1 175 K€. Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites en cours. Au 30 septembre 2023, la société détient 104 842 actions pour une valeur de 1 108 K€ (hors contrat de liquidité). Ces actions sont incluses dans la ligne « trésorerie » du bilan.

## B. Effectifs

La Société a maintenu des effectifs relativement stables sur la période.

| Effectif présent à la clôture                           | 30/09/2023 | 30/09/2022 | Variation |
|---------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|
| Direction Générale                                      | 1          | 1          | 0         |
| Marketing, développement international, place de marché | 77         | 63         | 14        |
| Logistique                                              | 19         | 19         | 0         |
| Achats                                                  | 26         | 22         | 4         |
| Relation clients                                        | 12         | 12         | 0         |
| Informatique                                            | 16         | 16         | 0         |
| Administratif et Financier                              | 9          | 10         | -1        |
| Ressources Humaines                                     | 3          | 3          | 0         |
| <b>Total</b>                                            | <b>163</b> | <b>146</b> | <b>17</b> |

## C. Résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

L'exercice social clos le 30 septembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable d'un montant de 6 693 428 €.

## D. Activité de Recherche et Développement (R&D)

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous indiquons que la Société n'a pas réalisé d'activité de Recherche et Développement (R&D).

## E. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Vente-unique.com entend consolider son statut d'acteur de confiance dans le marché de la vente en ligne de mobilier et de décoration en allant encore plus loin dans l'expérience client. La Société souhaite travailler à l'enrichissement de l'expérience client, par la richesse de l'offre, la qualité des services disponibles et le programme de fidélité. Cette démarche centrée sur le client fait partie de l'ADN de Vente-unique.com et est rendue possible par la gestion en interne des différentes compétences, en particulier le service client et la logistique.

L'exercice qui s'ouvre sera marqué par la poursuite du déploiement de la place de marché en Europe sur de nouveaux marchés au cours du premier semestre 2024 (Pays-Bas, Portugal). Au cœur des objectifs à moyen-terme du Groupe, le développement de celle-ci s'accompagnera de nouvelles

sources de revenus directs (commission prélevée sur le chiffre d'affaires du vendeur, prestations de logistique et revenus publicitaires) et indirects (favorisation de la transformation, des achats croisés et du réachat).

La société Vente-unique.com aborde donc l'exercice avec confiance, fort d'un premier trimestre de l'exercice 2023/2024 qui devrait afficher une croissance à deux chiffres.

## **F. Evènements importants depuis la date de clôture**

- **Attribution d'actions gratuites**

Le Conseil d'administration du 29 janvier 2024 a attribué définitivement 107 900 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2022. Ces actions seront prélevées sur le stock d'actions auto-détenues par la Société.

Par ailleurs, un nouveau plan d'actions gratuites a été approuvé et mis en place par le Conseil d'administration du 8 janvier 2024. Il prévoit l'attribution de 102 052 actions gratuites à des salariés et au Directeur Général du Groupe avec une période d'acquisition définitive de 2 ans.

- **Rachat d'actions propres**

La Société a poursuivi son programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2023-2024. Au 29 janvier 2024, elle a acquis 74 068 nouvelles actions pour une valeur de 803 K€.

## **G. Prêts inter-entreprises**

Nous vous informons que la Société n'a pas consenti de prêt interentreprises sur le fondement de l'article L.511.6 du Code monétaire et financier.

## **H. Succursales**

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1, II du Code de commerce, nous vous informons que la Société ne détient aucune succursale.

## II. Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

### A. Résultats de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

- **Compte de Résultat**

L'exercice clos au 30 septembre 2023 fait apparaître des produits d'exploitation s'élevant à 158.732.310 € contre 145.759.408 € pour l'exercice précédent.

|                                                  | 30/09/2023         | 30/09/2022         |
|--------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Achats de marchandises                           | 68 492 411         | 75 118 529         |
| Variation de stock (marchandises)                | 3 108 685          | -6 852 888         |
| Autres achats et charges externes                | 60 630 822         | 57 273 359         |
| Impôts, taxes et versements assimilés            | 51 155             | 530 190            |
| Salaires et traitements                          | 7 733 257          | 7 187 517          |
| Charges sociales                                 | 5 109 538          | 2 933 659          |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | 1 405 871          | 1 165 981          |
| Dotation aux provisions sur actif circulant      | -                  | -                  |
| Dotation aux provisions pour risques et charges  | 20 000             | -                  |
| Autres charges                                   | 2 062 291          | 2 072 617          |
| Total charges d'exploitation                     | <b>148 614 030</b> | <b>139 428 966</b> |

Les charges d'exploitation de la Société se sont élevées à 148.614.030 € contre 139.428.966 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Par conséquent, le résultat d'exploitation se traduit, au 30 septembre 2023, par un bénéfice de 10.118.280 €.

Le résultat financier, à cette même date, est déficitaire de (1.930) €.

Après incorporation du résultat financier déficitaire de (1.930) €, d'un résultat exceptionnel déficitaire de (142.498) €, d'une participation des salariés de (897.138) € et d'un impôt sur les bénéfices de (2.383.285) €, le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023 se solde par un bénéfice s'élevant à 6.693.428 €.

- **Bilan**

Au 30 septembre 2023, le total du bilan s'élève à 65.427.194 €, contre 62.104.543 € à la fin de l'exercice précédent.

Le montant des capitaux propres au 30 septembre 2023 est de 36.636.252 €, y compris le bénéfice de l'exercice de 6.693.428 €. Les disponibilités s'élèvent à 19.650.887 €.

## B. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Nous proposons d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 de la façon suivante :

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Bénéfice                          | 6 693 428 €  |
| Affectation à la réserve légale   | -            |
| Solde                             | 6 693 428 €  |
| Report à nouveau antérieur        | 23 512 390 € |
| Bénéfice distribuable             | 30 205 818 € |
| Dividende distribué               | 4 104 439 €  |
| Solde affecté en report à nouveau | 26 101 379 € |

Il serait ainsi distribué à chacune des 9 772 473 actions de la Société un dividende de 0,42 euro.

Tous pouvoirs seraient donnés au Conseil d'Administration aux fins de déterminer les modalités de mise en paiement de ce dividende, et notamment de fixer la date de mise en paiement de celui-ci à compter du 28 mars 2024 et avant le 28 juin 2024 inclus au plus tard.

Le montant du dividende non versé correspondant aux actions auto-détenues ou à celles ayant fait l'objet d'une annulation à la date de détachement du coupon serait affecté au compte « Report à nouveau ».

Le montant distribué de 0,42 euro par action serait éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts en cas d'option pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

### C. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société a procédé au versement des dividendes suivants au titre des 3 derniers exercices :

| Exercice clos le 30 septembre | Revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 243 bis du Code général des impôts |                                      | Revenus non éligibles à l'abattement (en euros) |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------|
|                               | Dividendes (en K€) <sup>1</sup>                                                              | Autres revenus distribués (en euros) |                                                 |
| 2022                          | 2 150                                                                                        | Néant                                | Néant                                           |
| 2021                          | 2 705 <sup>2</sup>                                                                           | Néant                                | Néant                                           |
| 2020                          | 2 705                                                                                        | Néant                                | Néant                                           |

<sup>1</sup> Sans prise en compte des actions auto-détenues.

<sup>2</sup> Distribution exceptionnelle de réserves décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2022.

### D. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice présentent des charges et dépenses non déductibles du résultat fiscal, telles que visées à l'article 39 du Code général des impôts pour un montant total de 10.914 €.

### E. Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-14 et D. 441-64 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos au 30 septembre 2023, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

| En milliers d'Euros                                                                                                                         | Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme |              |               |               |                  |                        | Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme |              |               |               |                  |                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
|                                                                                                                                             | Non échu / 0 jour                                                                                                         | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) | Non échu / 0 jour                                                                                                         | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| <b>(A) Tranches de retard de paiement</b>                                                                                                   |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures concernées                                                                                                               | 1 143                                                                                                                     |              |               |               |                  | 2 593                  | 5 850                                                                                                                     |              |               |               |                  | 16 649                 |
| Montant total des factures concernées (TTC)                                                                                                 | 14 091                                                                                                                    | 93           | 102           | -132          | -75              | -12                    | 2 431                                                                                                                     | 345          | 79            | 77            | 579              | 1 080                  |
| Pourcentage du montant total des achats (y compris immobilisations) de l'exercice (TTC)                                                     | 9,00%                                                                                                                     | 0,06%        | 0,07%         | -0,08%        | -0,05%           | -0,01%                 |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)                                                                                       |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        | 1,29%                                                                                                                     | 0,18%        | 0,04%         | 0,04%         | 0,31%            | 0,57%                  |
| <b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>                                     |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures exclues                                                                                                                  | -                                                                                                                         | -            | -             | -             | -                | -                      | -                                                                                                                         | -            | -             | -             | -                | -                      |
| Montant total des factures exclues (TTC)                                                                                                    | -                                                                                                                         | -            | -             | -             | -                | -                      | -                                                                                                                         | -            | -             | -             | -                | -                      |
| <b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b> |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |                                                                                                                           |              |               |               |                  |                        |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement                                                                          | Délais contractuels                                                                                                       |              |               |               |                  |                        | Délais contractuels                                                                                                       |              |               |               |                  |                        |

## F. Résultats des 5 derniers exercices

Conformément à l'articles R225-102 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau du résultat des cinq derniers exercices :

| En Euros                                                       | 30/09/2023  | 30/09/2022  | 30/09/2021  | 30/09/2020  | 30/09/2019 |
|----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| <b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>              |             |             |             |             |            |
| Capital social                                                 | 97 725      | 96 606      | 96 606      | 96 606      | 95 492     |
| Nbre d'actions émises                                          | 9 772 473   | 9 660 573   | 9 660 573   | 9 660 573   | 9 549 173  |
| <b>II - Résultat global des opérations effectives</b>          |             |             |             |             |            |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                  | 156 892 237 | 144 749 506 | 165 233 149 | 120 185 541 | 96 456 656 |
| Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions            | 9 081 484   | 6 509 261   | 19 346 411  | 8 665 894   | 6 159 586  |
| Impôts sur les bénéfices                                       | 2 383 285   | 1 084 489   | 5 130 687   | 2 770 465   | 1 593 367  |
| Bénéfices après impôts, amortissements et provisions           | 6 693 428   | 4 105 555   | 13 803 807  | 5 462 501   | 3 211 614  |
| Montant des bénéfices distribués                               | 4 104 439   | 2 125 326   | 2 704 960   | 2 704 960   | 1 527 868  |
| Notes                                                          | (1)         | (2)         | (3)         | (4)         | (5)        |
| <b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b> |             |             |             |             |            |
| Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions  | 0,69        | 0,56        | 1,47        | 0,61        | 0,48       |
| Bénéfice après impôt, amortissements et provisions             | 0,68        | 0,42        | 1,43        | 0,57        | 0,34       |
| Dividende versé à chaque action                                | 0,42        | 0,22        | 0,28        | 0,28        | 0,16       |
| <b>IV - Personnel</b>                                          |             |             |             |             |            |
| Nombre de salariés                                             | 163         | 146         | 143         | 113         | 97         |
| Montant de la masse salariale                                  | 7 733 257   | 7 187 517   | 7 646 627   | 4 556 163   | 4 043 548  |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux      | 5 109 538   | 2 933 659   | 3 496 013   | 2 317 733   | 1 806 079  |

(1) : La distribution de ce dividende au titre du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023 sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale en date du 28 mars 2024

(2) Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a distribué un dividende d'un montant de 2,1 M€ voté par l'assemblée générale mixte annuelle de la Société en date du 30 mars 2023

(3) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, l'assemblée générale en date du 28 mars 2022 a décidé de ne pas verser de dividendes. Cependant, un dividende de 2,7 M€ a été distribué par prélèvement sur le report à nouveau sur décision d'une assemblée générale ordinaire tenue le 13 décembre 2022

(4) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020, la Société a distribué un dividende d'un montant de 2,7 M€ voté par l'assemblée générale mixte annuelle de la Société en date du 26 mars 2021

(5) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a distribué un dividende d'un montant de 1,5 M€ voté par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 24 mars 2020

### III. Informations relatives à l'actionnariat

#### A. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2023, le capital et les droits de vote de la Société étaient répartis de la façon suivante :

| Actionnaires   | Nb d'actions     | %             | Nb de droits de vote | %             |
|----------------|------------------|---------------|----------------------|---------------|
| CAFOM          | 6 157 593        | 63,0%         | 11 799 398           | 73,4%         |
| Management     | 984 735          | 10,1%         | 1 681 765            | 10,5%         |
| Flottant       | 2 506 383        | 25,6%         | 2 601 254            | 16,1%         |
| Auto-détention | 123 762          | 1,3%          | -                    | 0,0%          |
| <b>Total</b>   | <b>9 772 473</b> | <b>100,0%</b> | <b>16 082 417</b>    | <b>100,0%</b> |

#### B. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la Société au cours de l'exercice

Dans le cadre de son contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du cours, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

- Nombre d'actions achetées : 55 084  
Cours moyen des achats : 9.31 €
- Nombre d'actions vendues : 55 525  
Cours moyen des ventes : 8.61 €

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 34 513 actions pour une valeur de 336 909 € au cours d'achat moyen de : 9,76 €. Ces actions sont inscrites au bilan en immobilisations financières.

Par ailleurs, la Société disposait de 10 315 actions auto-détenues au 30 septembre 2022 (hors contrat de liquidité).

Entre octobre 2022 et janvier 2023, 3 539 actions ont été achetées.

8 200 actions ont été prélevées sur ce stock d'actions afin de les attribuer définitivement en janvier 2023 aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de janvier 2021.

Entre février 2023 et juin 2023, 25 081 nouvelles actions ont été achetées.

Sur ce stock d'actions, 9 500 actions ont été prélevées afin de les attribuer définitivement en juin 2023 aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de juin 2021.

Enfin, de juillet 2023 à septembre 2023, 83 607 nouvelles actions ont été achetées.

Au 30 septembre 2023, le stock d'actions auto-détenues hors contrat de liquidité s'établissait donc à 104 842 actions et est valorisé 1 107 597 € dans la trésorerie de la Société.

### C. Pactes d'actionnaires

Aucun pacte d'actionnaires n'est en cours à la date de clôture.

### D. Mouvements sur le titre

Sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023, les mouvements sur le cours de bourse ont été les suivants :

- Volume échangé : 763 285 actions (moyenne de 2 982 par jour)
- Cours le plus haut : 11,35 €
- Cours le plus bas : 5,95 €
- Cours moyen : 9,73 €
- Capitalisation boursière : 108 M€ au 30 septembre 2023

### E. Actionnariat salarié

Grâce à l'attribution d'actions gratuites, les salariés de la Société détenaient 984 735 actions de celle-ci au 30 septembre 2023, soit 10,1 % du capital de la Société, étant précisé que ces actions ne font pas l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

### F. Attribution d'actions gratuites et options de souscription ou d'achat d'actions

Le Conseil d'administration du 11 janvier 2023 a attribué définitivement 120 100 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Janvier 2021. Les actions attribuées ont été prélevées à hauteur de 8 200 actions sur le stock d'actions auto-détenues et 111 900 nouvelles actions ont été émises dans le cadre d'une augmentation du capital social de 1 119 €, prélevés sur le report à nouveau, et portant le capital social de la Société à 97 724,73 €.

Il a par ailleurs décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de 108 500 actions gratuites avec une période d'acquisition de 2 ans.

Le Conseil d'administration du 13 juin 2023 a attribué définitivement 9 500 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites de Juin-2021. Ces actions ont été prélevées sur les actions auto-détenues par Vente-unique.com.

Le récapitulatif des dernières attributions gratuites d'actions figure ci-après :

|              | Nombre total d'actions attribuées gratuitement | Période d'acquisition + Période de conservation | Attribution définitive antérieure à l'exercice | Attribution définitive de la période           | Attributions provisoires au 30/09/2023 |
|--------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 22-mars-16   | 110 571                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 108 835 <sup>(1)</sup>                         | 120 100 <sup>(6)</sup><br>9 500 <sup>(7)</sup> | 116 300<br>108 500                     |
| 15-déc-16    | 107 268                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 107 268 <sup>(2)</sup>                         |                                                |                                        |
| 21-févr-18   | 113 442                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 111 400 <sup>(3)</sup>                         |                                                |                                        |
| 14-janv-19   | 120 178                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 114 578 <sup>(4)</sup>                         |                                                |                                        |
| 29-janv-20   | 166 780                                        | 2 ans + 2 ans                                   | 157 980 <sup>(5)</sup>                         |                                                |                                        |
| 07-janv-21   | 131 655                                        | 2 ans + 2 ans                                   |                                                |                                                |                                        |
| 29-juin-21   | 12 500                                         | 2 ans + 2 ans                                   |                                                |                                                |                                        |
| 29-janv-22   | 116 300                                        | 2 ans + 0 an                                    |                                                |                                                |                                        |
| 11-janv-23   | 108 500                                        | 2 ans + 0 an                                    |                                                |                                                |                                        |
| <b>TOTAL</b> | <b>987 194</b>                                 |                                                 | <b>600 061</b>                                 | <b>129 600</b>                                 | <b>224 800</b>                         |

(1) Par le Conseil du 25 mars 2018 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(2) Par le Conseil du 14 janvier 2019 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(3) Par le Conseil du 24 janvier 2020 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(4) Par le Conseil du 27 janvier 2021 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

(5) Par le Conseil du 29 janvier 2022 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

(6) Par le Conseil du 11 janvier 2023 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues et par voie d'émission d'actions nouvelles

(7) Par le Conseil du 13 juin 2023 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

La Société n'a jamais émis d'options de souscription ou d'achat d'actions.

### G. Etat récapitulatif des opérations réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire financier sur les titres de la Société

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les opérations sur les titres de la Société pour le compte de dirigeants et personnes mentionnées aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier qui ont été réalisées sont les suivantes :

| Catégorie   | Nom                | Fonctions                          | Nature de l'opération          | Mois de la réalisation | Nombre de titres | Montant de l'opération                                                                    |
|-------------|--------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acquisition | M. Sacha Vigna     | Directeur Général – Administrateur | Attribution gratuite d'actions | janvier 2023           | 48.300           | 496.524 € (8200 titres prélevés sur les actions auto-détenues + émission nouveaux titres) |
| Acquisition | Mme. Lucie Crouzet | Administrateur                     | Attribution gratuite d'actions | janvier 2023           | 8.000            | 82.240 € (émission de nouveaux titres)                                                    |

## H. Participations croisées et actions d'autocontrôle

Nous vous informons que la Société n'a réalisé aucune des opérations prévues aux articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

## IV. Principaux risques et incertitudes

Vente-Unique.com a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son patrimoine et sa réputation.

Ce chapitre présente les principaux risques identifiés selon les dernières recommandations de l'ESMA et de l'AMF.

|                                             |                                                                             | Impact | Probabilité |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------|-------------|
| <b>Risques Stratégiques et Economiques</b>  | Importance de la relation entre la Société et la Société CAFOM              | Moyen  | Faible      |
|                                             | Evolution des tendances                                                     | Moyen  | Faible      |
| <b>Risques Opérationnels</b>                | Risques liés aux fournisseurs                                               | Moyen  | Fort        |
|                                             | Sites Internet de la Société et ses systèmes informatiques                  | Fort   | Moyenne     |
|                                             | Dépendance aux prestataires de services externes                            | Fort   | Moyenne     |
|                                             | Personnes clés et gestion des ressources humaines                           | Moyen  | Faible      |
| <b>Risques juridiques et réglementaires</b> | Risques liés à la propriété intellectuelle                                  | Moyen  | Faible      |
|                                             | Qualité et conformité des produits                                          | Faible | Moyenne     |
|                                             | Gestion de la confidentialité des informations stratégiques et commerciales | Moyen  | Moyenne     |
| <b>Risques Financiers</b>                   | Risque de liquidité                                                         | Moyen  | Faible      |
|                                             | Risque de change                                                            | Moyen  | Moyenne     |

### A. Risques Stratégiques et Economiques

#### A.1. Risques liés à l'importance de la relation entre la Société et la Société CAFOM

Vente-Unique.com est contrôlé par la société CAFOM SA, actionnaire majoritaire de la Société détenant 63% du capital et 73% des droits de vote au 30 septembre 2023.

Monsieur Hervé Giaoui, Président-Directeur Général de CAFOM SA, est également Président du conseil d'administration de Vente-Unique.com et la société CAFOM SA, représentée par Monsieur Guy-Alain Germon (Directeur Général délégué de CAFOM SA), est membre du conseil d'administration de la Société.

La société CAFOM SA détient le contrôle de la Société et de la majorité des droits de vote lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la Société.

Au titre du contrat de prestations de services de *sourcing* conclu entre la Société et CAFOM Group Sourcing (filiale à 100% de CAFOM SA), la Société a versé à CAFOM Group Sourcing 1.725 K€ pour l'exercice 2022/2023.

La Société ne peut garantir que la société CAFOM procédera, à la date d'échéance des conventions susvisées, au renouvellement de celles-ci dans des conditions tarifaires équivalentes.

### A.2. Risques liés à l'évolution des tendances

Vente-Unique.com propose un panel de 10 000 références et travaille directement avec des fabricants en Asie et en Europe. Les produits proposés par Vente-Unique.com doivent être attractifs pour un large panel de clients, actuels et potentiels, dont les préférences sont subjectives, pourraient être difficiles à prévoir et sont susceptibles d'évoluer avec le temps.

Le succès de la Société dépend de sa capacité à identifier des produits en phase avec les attentes de ses clients, et s'adapter de manière adéquate et rapide aux préférences des consommateurs, qui sont en constante évolution.

Si la Société était dans l'incapacité de concevoir une offre attractive de produits pour ses clients cibles, elle pourrait avoir des difficultés à vendre les produits qu'elle propose. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'image, les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

## B. Risques Opérationnels

### B.1. Risques liés aux fournisseurs

Vente-Unique.com s'approvisionne chez des fabricants implantés principalement en Asie (pour environ 57% des achats), comme la plupart des grandes marques de mobilier. Vente-Unique.com effectue le reste de ses achats en Europe.

La Société ne détient pas, et n'exploite pas, de site de fabrication et par conséquent dépend entièrement de tiers pour la confection des produits qu'elle commercialise. Un des facteurs clés du succès de Vente-Unique.com a été de savoir travailler avec des fournisseurs de qualité tout en négociant des prix très compétitifs par rapport à ceux appliqués par la concurrence.

En tout état de cause, la Société veille à répartir au mieux le poids des différents fournisseurs. A titre d'exemple pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 les cinq plus gros fournisseurs représentent au total 20 % des achats de marchandises effectués par la Société qui traite avec plus de 400 fabricants.

### B.2. Risques liés aux sites Internet de la Société et à ses systèmes informatiques

Vente-Unique.com réalisant la totalité de son chiffre d'affaires sur Internet, la performance et la fiabilité de ses sites Internet, et plus généralement de sa plateforme technologique et de son infrastructure réseau sous-jacente, sont donc des facteurs déterminants pour attirer et fidéliser les clients. Si la Société faisait face à des interruptions sur ses principaux systèmes informatiques, en raison de défaillances de systèmes, de virus informatiques, d'intrusions physiques ou électroniques, d'erreurs non détectées, de défauts de conception notamment lors de changement de version de site, de

soudaines et fortes augmentations du trafic sur sa plateforme ou d'autres événements ou causes inattendus, cela pourrait affecter la disponibilité ou la fonctionnalité de ses sites Internet et empêcher des clients d'y accéder ou d'acheter des produits.

La survenance d'une catastrophe naturelle, d'un acte de terrorisme, de vandalisme, de sabotage ou d'autres problèmes imprévus pourraient entraîner de telles interruptions et obliger la Société à engager des dépenses supplémentaires pour mettre en place de nouvelles installations. Si un de ces problèmes survenait, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Cependant, la Société utilise actuellement un hébergeur de qualité (Claranet), avec des procédures de sauvegarde et des mesures de sécurité de premier rang. En cas de dommage ou défaillance des serveurs de la Société chez son hébergeur, la Société a prévu un back-up opérationnel dans un bâtiment séparé.

De plus, pour se prémunir des attaques, la Société a positionné des boîtiers anti intrusion en amont de la plateforme.

Enfin, le marché du commerce en ligne est caractérisé par une évolution technologique rapide. Si la Société ne parvenait pas à s'adapter à de telles évolutions et à améliorer sa plateforme technologique actuelle, l'attractivité de la plateforme de vente en ligne de la Société pourrait diminuer. De plus, si ses concurrents lançaient de nouvelles technologies ou venaient à acquérir de nouvelles compétences, et que la Société était dans l'incapacité de proposer de telles évolutions de manière efficace et rapide, la popularité de son site Internet pourrait diminuer.

La Société recrute et forme en permanence ses équipes afin de garder une expertise technologique avancée.

### B.3. Risque de dépendance aux prestataires de services externes

La Société confie à des prestataires de services externes certaines fonctions importantes de son activité, en ce compris :

- L'activité de livraison aux clients, qui est sous-traitée auprès d'environ 25 prestataires différents, ce qui permet à la Société de se prémunir contre la défaillance de l'un d'entre eux dans un délai raisonnable ;
- Le traitement des paiements, la Société ayant recours aux services de plusieurs prestataires spécialisés de qualité, tels que Adyen, Systempay et Paypal ;
- La gestion de l'hébergement des serveurs, qui est confiée à Claranet ; et
- La plateforme téléphonique du service clients.

L'incapacité de ces prestataires à fournir des services de qualité de façon fiable et à des prix raisonnables ou l'interruption de la fourniture de tels services pourrait impacter négativement les activités de la Société à différents niveaux, et ses clients imputeraient probablement la responsabilité de ces échecs à la Société, ce qui pourrait nuire à sa réputation, et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La Société monitore avec un certain nombre d'indicateurs clefs tous les prestataires externes afin de détecter au plus vite d'éventuelles défaillances et y remédier.

## B.4. Risques liés aux personnes clés et à la gestion des ressources humaines

La réussite de la Société et sa croissance future dépendent notamment des résultats de son équipe de direction réunie autour du Directeur Général de la Société. En cas d'accident ou de départ du Directeur Général, ou d'une ou plusieurs personnes composant l'équipe de direction, la Société pourrait ne pas être en mesure de les remplacer rapidement, ce qui pourrait affecter sa performance opérationnelle. En outre, dans le cas où un dirigeant ou un salarié clé rejoindrait un concurrent ou créerait une activité concurrente, la Société pourrait en être négativement affectée.

Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants est forte et le nombre de candidats qualifiés sur ce marché est limité. La Société pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de compétences équivalentes à celles de ses équipes de direction actuelles et de son personnel clé, ou à l'avenir pourrait ne pas parvenir à attirer des nouveaux talents et conserver un personnel expérimenté.

La survenance de telles circonstances pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives de la Société.

Afin de fidéliser ses hommes clés, la Société a procédé à plusieurs attributions gratuites d'actions au profit de certains de ses collaborateurs.

## C. Risques juridiques et réglementaires

### C.1. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société considère que ses marques, ses noms de domaines et tout autre droit de propriété intellectuelle (lié notamment aux fichiers clients qu'elle développe, à l'architecture de son site, et à son système d'exploitation propriétaire) dont elle est titulaire jouent un rôle crucial dans sa croissance. La Société a développé, et entend continuer à développer des logiciels, des processus, et des savoir-faire qui sont d'une importance clé pour le succès de son activité. La Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir une protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle dans chacun des pays au sein desquels elle est présente ou au sein desquels une telle protection est pertinente. Chacun de ses droits de propriété intellectuelle pourrait être contesté ou invalidé par des procédures administratives ou des contentieux, potentiellement longs et coûteux. La reproduction non autorisée ou tout autre détournement des droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient freiner le développement de la Société et avoir un impact sur sa situation financière.

La Société enregistre et renouvelle régulièrement les marques et les noms de domaines qu'elle exploite auprès des instances concernées.

### C.2. Risques liés à la qualité et la conformité des produits

La Société veille attentivement à ce que ses fournisseurs et fabricants respectent le droit du travail, les lois sur la protection sociale applicables, ainsi que les normes sociales et environnementales acceptables. Néanmoins, la Société pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires ou réglementaires si les fournisseurs lui livraient des produits non conformes aux lois ou aux règlements en vigueur, notamment aux lois et aux règlements relatifs à la sécurité des produits, aux embargos, à la protection de l'environnement et aux normes relatives aux conditions de travail. De plus, la Société ne peut non plus garantir, qu'à l'avenir, ses produits ne rencontreront de problèmes de qualité.

Enfin, si le public considérait que la Société commercialisait des marchandises de mauvaise qualité, dangereuses, non authentiques ou contrefaites, cela pourrait nuire à sa réputation, réduire sa capacité à attirer des clients et réduire la valeur de sa marque, ce qui aurait un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Il convient toutefois de préciser que le grand nombre de références proposées par la Société réduit l'impact d'une éventuelle non-conformité d'un produit vendu par la Société. De plus, des procédures internes ont été mises en place pour identifier les produits défectueux qui pourraient notamment dégrader l'image de qualité de la Société.

Cafom Group Sourcing (filiale à 100% de CAFOM SA, avec laquelle la Société a conclu un contrat de prestation d'assistance et de conseil dans la sélection des produits et de contrôle qualité) procède régulièrement à des audits des fournisseurs et au respect par ces derniers des différentes normes et du droit du travail.

### **C.3. Risques liés à gestion de la confidentialité des informations stratégiques et commerciales**

La Société exploite des sites Internet, des réseaux et d'autres systèmes de données grâce auxquels elle collecte, préserve, transmet et stocke des informations sur ses activités, ses membres, ses produits, y compris des données personnelles, des informations sur les cartes bancaires et d'autres données confidentielles faisant l'objet d'un droit de propriété.

Bien que la Société prenne des mesures pour protéger la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des informations qu'elle collecte (notamment à travers de nombreux logiciels de type pare-feu et anti-virus capables de lutter contre les opérations de piratage), conserve et transmet, la Société ou un de ses prestataires externes pourraient faire l'objet de tentative d'intrusion dans leurs systèmes respectifs.

La Société ou ses prestataires externes pourraient ne pas disposer de ressources ou de solutions techniques suffisamment avancées pour anticiper ou empêcher tous les types d'attaques et toutes les techniques utilisées pour saboter ou obtenir un accès non autorisé à ses systèmes. Tout accès non autorisé à des informations sur les clients pourrait violer les lois relatives à la vie privée, à la sécurité des données, ainsi que d'autres lois et créer des risques juridiques et financiers importants, une publicité négative, une perte de confiance potentiellement grave des consommateurs à l'égard des mesures de sécurité de la Société ainsi qu'un préjudice à sa réputation.

Chacun de ces risques, seul ou combinés, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La Société s'appuie sur le Délégué à la Protection des Données du groupe Cafom pour veiller au respect de règles de RGPD.

## **D. Risques Financiers**

### **D.1. Risque de liquidité**

Depuis sa création, Vente-Unique.com a financé sa croissance et ses investissements grâce aux flux d'exploitation dégagés par son activité et par des emprunts bancaires, et également par des avances en compte courant consenties par CAFOM SA. Si, pour quelque raison que ce soit, la Société était dans

l'incapacité de faire face à ses futures échéances de prêts, la Société ralentirait ses efforts de développement commercial sur de nouveaux marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Vente-Unique.com a réduit son exposition au risque de liquidité en raison du niveau généralement suffisant des flux d'exploitation et n'a souscrit aucun emprunt comportant des engagements relatifs au maintien de ratios financiers (« covenants »).

Vente-Unique.com dispose au 30 septembre 2023 de disponibilités d'un montant de 19,7 M€ et d'une trésorerie nette équivalente étant donné qu'elle n'a plus de dette financière.

Au regard de sa situation de trésorerie à ce jour, et suite à la revue spécifique par la Société de son risque de liquidité, cette dernière estime être en mesure de faire face à ses échéances au cours des douze prochains mois.

### D.2. Risque de change

Vente-Unique.com réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en euros (la part du chiffre d'affaires réalisée en Franc Suisse et en Zloty est de 14,9%).

Dans le cadre de son activité opérationnelle, les achats de marchandises sont libellés à 57% en USD (au 30 septembre 2023).

Il existe donc un risque provenant de l'exposition au taux de change du dollar par rapport à l'euro qui pourrait impacter significativement la marge opérationnelle de la Société. Cela aurait également un impact défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière, et les perspectives de la Société.

Ce risque de change est limité car la Société répercute ses coûts de revient dans ses prix de vente. Le prix de vente est ainsi fixé en fonction du prix de revient, lui-même calculé en fonction du cours du dollar ayant servi au paiement de la marchandise.

S'il s'avérait que, sous le double effet d'une concurrence accrue et de fluctuations importantes du taux de change du dollar par rapport à l'euro, la marge opérationnelle de Vente-Unique.com se trouvait affectée, la Société pourrait mettre en place des stratégies de couverture au travers d'achats à terme de dollars.

Cependant, Vente-Unique.com ne peut garantir que ces stratégies de couverture préserveraient totalement sa marge opérationnelle, et permettraient d'écarter ainsi un effet défavorable significatif des variations de taux de change sur les activités, les résultats, la situation financière, et les perspectives de la Société. Elle a démontré au second semestre de l'exercice qu'elle était capable de limiter l'impact de fluctuations significatives du cours EUR/USD en impactant de manière raisonnable sa rentabilité.

## V. Filiales et participations

### A. Prises et cessions de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2023, la Société n'a procédé à aucune prise ou cession de participation.

### B. Activité et résultats des filiales au cours de l'exercice écoulé

Au 30 septembre 2023, la Société détenait :

- 100 % du capital et des droits de vote de la société Vente-Unique Delivery, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros dont le siège social est sis 9 rue Jacquard , 93 310 Le Pré Saint-Gervais, identifiée sous le numéro unique 913131470 RCS Bobigny, soit 10.000 actions de 1 euro chacune.

Au 30 septembre 2023, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 930 K€ et dégagé un résultat net bénéficiaire de 12 K€.

- 100 % du capital et des droits de vote de la société Vente-unique Logistics AMB, Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros dont le siège social est sis ZAC Les Vallées, 14 avenue de Bruxelles, 60110 Amblainville, identifiée sous le numéro unique 919145839 RCS Beauvais, soit 100.000 actions de 1 euro chacune.

Au 30 septembre 2023, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 30 379 K€ et dégagé un résultat net bénéficiaire de 310 K€.

- 100 % du capital et des droits de vote de la société Vente-unique Services, Société de droit espagnol au capital de 10.000 euros dont le siège social est sis Paseo de la Castellana, 127 1ª – 28046 Madrid, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Madrid sous le numéro B72579352, soit 10.000 actions de 1 euro chacune.

Au 30 septembre 2023, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 612K€ et dégagé un résultat net bénéficiaire de 21 K€.

## VI. Observations du Comité social et économique

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2312-18 du Code du travail.

## VII. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

### A. Mandats

#### A1. Mandataires sociaux

| Nom, Prénom, Adresse professionnelle                                                       | Date et durée du mandat                                                                                                                                                                                                         | Mandats dans la Société                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>M. Hervé GIAOUI</b><br><br>9/11, rue Jacquard –<br>93315 Le Pré-Saint-<br>Gervais CEDEX | <u>Première nomination :</u><br>Assemblée générale (AG) 7 mai 2014<br><br><u>Renouvellement :</u> AG 24 mars 2020<br><br><u>Expiration :</u> AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2025          | <b>Administrateur</b>                            |
|                                                                                            | <u>Première nomination :</u><br>Conseil d'administration (CA) 7 mai<br>2014<br><br><u>Renouvellement :</u> CA 24 mars 2020<br><br><u>Expiration :</u> AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2025 | <b>Président<br/>du Conseil d'administration</b> |
| <b>M. Sacha VIGNA</b><br><br>9/11, rue Jacquard –<br>93315 Le Pré-Saint-<br>Gervais CEDEX  | <u>Première nomination :</u><br>7 mai 2014<br><br><u>Renouvellement :</u> AG 24 mars 2020<br><br><u>Expiration :</u> AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2025                                  | <b>Administrateur</b>                            |
|                                                                                            | <u>Première nomination :</u><br>Conseil d'administration (CA) 7 mai<br>2014<br><br><u>Renouvellement :</u> CA 24 mars 2020<br><br><u>Expiration :</u> AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2025 | <b>Directeur Général</b>                         |

| Nom, Prénom,<br>Adresse professionnelle                                                                                                    | Date et durée du mandat                                                                                                                                                                        | Mandats dans la Société            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>CAFOM S.A.</b><br>représentée par<br><br><b>M. Guy-Alain GERMON</b><br><br>9/11, rue Jacquard –<br>93315 Le Pré-Saint-<br>Gervais CEDEX | <u>Première nomination</u> :<br>7 mai 2014<br><br><u>Renouvellement</u> : AG 24 mars 2020<br><br><u>Expiration</u> : AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2025 | <b>Administrateur</b>              |
| <b>Mme Lucie CROUZET</b><br><br>9/11, rue Jacquard –<br>93315 Le Pré-Saint-<br>Gervais CEDEX                                               | <u>Première nomination</u> :<br>AG 9 mars 2018<br><br><u>Expiration</u> : AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2023                                            | <b>Administrateur</b>              |
| <b>Mme Oriane BENVENISTE<br/>PROFICHET</b><br><br>Cambon Partners<br>28 Boulevard<br>Malesherbes, 75008 Paris                              | <u>Première nomination</u> :<br>AG 9 mars 2018<br><br><u>Expiration</u> : AG statuant sur les<br>comptes de l'exercice clos le 30<br>septembre 2023                                            | <b>Administrateur indépendante</b> |

Les mandats de Mesdames Oriane BENVENISTE-PROFICHET et Lucie CROUZET arrivent à échéance.

Nous vous proposons :

- de renouveler le mandat de Madame Lucie CROUZET pour une durée de six années expirant en 2030 à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice écoulé.
- de ne pas renouveler le mandat de Madame Oriane BENVENISTE-PROFICHET.
- de nommer Madame Carine BEIGBEDER en qualité de nouvel administrateur (indépendant) pour une durée de six années expirant en 2030 à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice écoulé. Madame Beigbeder a 50 ans, est titulaire d'une Maîtrise de gestion de l'Université Paris-Dauphine et d'un DESS de Finance de Sciences Po. Elle a été gérante du Fonds Pluvalca Initiatives PME chez Financière Arbevel.

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social de notre Société durant l'exercice :

| Mandataire social      | <i>Mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport annuel</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>M. Hervé GIAOUI</b> | <p><b>A titre personnel :</b></p> <p><u>Président-Directeur Général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM SA</li> </ul> <p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM Distribution SAS</li> <li>- Fitness Leader SAS (jusqu'au 13 nov. 2023)</li> <li>- Financière Darue SAS</li> <li>- Financière GM SAS</li> <li>- Rosiers 2020 SAS</li> <li>- Location Caraïbe SAS</li> <li>- Fitness Plaza SAS</li> <li>- SAS SOLARDOM</li> <li>- SAS NAUTIC INVEST</li> <li>- SAS La Courbette</li> <li>- SAS La Bellevilloise Invest</li> <li>- SAS Immo 3000</li> </ul> <p><u>Administrateur de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAFOM SA (Président du conseil d'administration)</li> <li>- Foncière Volta SA*</li> <li>- Financière HG SA (administrateur délégué)</li> <li>- CAFOM Marketing et Services SA</li> <li>- UEI Investments Ltd.</li> <li>- Cafineo SA</li> <li>- Floreal SA</li> </ul> <p><u>Directeur général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Foncière Volta SA</li> </ul> <p><u>Gérant de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilière des Rosiers SPRL</li> <li>- Avenir Investissement SARL</li> <li>- GH Invest EURL</li> <li>- Solar Estate EURL</li> <li>- CAFOM Caraïbes SARL</li> <li>- L'Estagnet SCI</li> <li>- Grimaud L'Estagnet SCI</li> <li>- Location Ranelagh SCI</li> <li>- Immo Condor SCI</li> <li>- Fourrier Invest SCI</li> <li>- Privilege SCI</li> <li>- Musique Center SCI</li> <li>- Cinestar SCI</li> <li>- Rouen Immo SCI</li> <li>- Amanda SCI</li> <li>- Criquet SNC</li> <li>- SARL Immopres</li> </ul> |

| Mandataire social                                                      | <i>Mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport annuel</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                        | - SCEA AGRI 3001                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>M. Sacha VIGNA</b>                                                  | <u>Président de :</u><br>- MC Conseil SAS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>CAFOM S.A.</b><br>Représentée par<br><br><b>M. Guy-Alain GERMON</b> | <b>A titre personnel :</b><br><br><u>Président de :</u><br>- La Guadeloupéenne de Distribution (LGD) SAS<br>- La Dothémarienne de Distribution SAS<br>- Compagnie Martiniquaise de Distribution (COMADI) SAS<br>- Financière Caraïbe SAS<br>- Deproge Restau SAS<br>- Habitat Guyane SAS<br>- Alak SAS<br>- Caribfly<br>- Gavilluxe (via SC Gavalak)<br><br><u>Directeur général de :</u><br>- CAFOM Distribution SAS<br>- La Bourbonnaise de Distribution SAS<br>- La Cayennaise de Distribution SAS<br>- Gourbeyre Distribution SAS<br>- Services des Iles du Nord SAS<br>- DIN SASU<br>- BG Foncière SARL<br>- SAS Amblain 3000<br><br><u>Directeur général délégué de :</u><br>- CAFOM SA<br>- Financière Volta<br><br><u>Gérant de :</u><br>- Guyane Service Plus SARL<br>- Chocar SARL<br>- Les Calliendras SCI<br>- GAG SCI<br>- Gavalak SC<br>- BG Immobilier SCI<br>- Saint Kitts SCI<br>- Pointe Couchée SCI<br>- Guyane Mobilier SARL<br>- Rapid Food SARL<br>- CAFOM Caraïbes SARL<br>- Bokay Burger Holding SARL<br>- SC Kalavag |
| <b>Mme. Lucie CROUZET</b>                                              | <i>Néant</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Mandataire social                      | Mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport annuel |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Oriane BENVENISTE PROFICHET</b> | <i>Néant</i>                                                     |

Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'administration de la Société :

**Hervé GIAOUI** (70 ans) : Hervé lance dans les années 70 la première franchise BUT couvrant la Guadeloupe, La Martinique et la Guyane. En 1987, il crée sa propre centrale d'achat CAFOM Distribution. En 2007, CAFOM acquiert auprès de Financière Caraïbe 7 magasins Conforama en zone Caraïbes et en Guyane. En 2009, CAFOM signe un accord stratégique avec BUT et devient fournisseur de l'ensemble des magasins BUT de métropole.

**Sacha VIGNA** (46 ans) : Sacha a commencé sa carrière en 1999 chez Babel@Stal en tant que Chef de projet senior. En 2003, il rejoint l'agence de marketing relationnel MRM Partners en tant que Directeur de clientèle et est chargé de la mise en place des stratégies et des plans d'actions e-CRM. Avec Hervé Giaoui, il fonde Vente-Unique.com en septembre 2005 dont il assure depuis la Direction générale. Sacha Vigna est diplômé de l'ESC Toulouse et d'un MBA de la Georgia State University.

**Guy-Alain GERMON** (63 ans) : Diplômé de l'école des Mines de Paris, Guy-Alain Germon est Directeur Général Délégué de CAFOM, notamment responsable du réseau outre-mer et des fonctions supports. Il est également président de la Société Financière Caraïbe.

**Lucie CROUZET** (41 ans) : Lucie a commencé sa carrière en tant que chef de produit dans l'édition chez Flammarion puis aux Editions du Seuil avant de rejoindre Vente-Unique.com en 2008 en tant que Responsable *marketing* produits et occupe depuis 2010 le poste de Directrice marketing au sein de la Société. Lucie Crouzet est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*).

**Oriane BENVENISTE-PROFICHET** (39 ans) : Oriane a commencé sa carrière en M&A chez Calyon puis Rothschild après avoir travaillé à Boston chez Solidworks (groupe Dassault System) en finance et en audit de fonds chez PWC. Elle rejoint Cambon Partners en 2010 où elle occupe le poste de Directrice M&A. Oriane est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*).

## A2. Commissaires aux comptes

Aucun mandat n'arrive à échéance sur l'exercice

## B. Conventions

Nous vous informons que la Société a conclu une nouvelle convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé : bail commercial conclu le 1<sup>er</sup> octobre 2022 avec la SARL Immopres, dirigée par le Président du Conseil d'Administration de la Société, Monsieur Hervé Giaoui, portant sur la location d'une surface additionnelle de 190 m<sup>2</sup> au 9-11 rue Jacquard au Pré-Saint-Gervais pour une durée de 9 ans. Nous vous demandons de bien vouloir l'approuver.

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-40-1 dudit Code, conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions, leurs modalités, notamment financières, ainsi que leur impact sur les comptes de l'exercice sont détaillés dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes soumis à votre approbation.

Par ailleurs, nous vous informons, conformément au 2° de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce qu'aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre Société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, n'a été conclue au cours de l'exercice.

### C. Rémunération des mandataires sociaux et du comité exécutif

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, directeurs généraux, directeurs généraux délégués, membres du comité exécutif (COMEX) ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

|                      | 30/09/2023       | 30/09/2022       |
|----------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations brutes | 1 270 797        | 1 312 156        |
| Jetons de présence   | 5 000            | 5 000            |
| <b>TOTAL</b>         | <b>1 275 797</b> | <b>1 317 156</b> |

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300 000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300 000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société.

### D. Délégations en matière d'opérations sur le capital et utilisation sur l'exercice

| Nature de la délégation                                                                   | Assemblée générale<br>/<br>Durée et date<br>d'expiration de la<br>délégation                                                                                    | Montant<br>(en nominal)<br>autorisé en<br>capital                           | Montant utilisé<br>au cours de<br>l'exercice                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société | 28/03/2022<br>(4 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>18 mois<br>(28/09/2023)<br>+<br>30/03/2023<br>(5 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>18 mois<br>(30/09/2024) | Limite de 10%<br>du nombre des<br>actions<br>composant le<br>capital social | 55 084 titres<br>achetés –<br>55 525 titres<br>vendus<br>(contrat de<br>liquidité) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                          |                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions (AGA) au profit de salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées                                                                                                                                                                                                                                                             | 28/03/2022<br>(5 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>38 mois<br>(28/05/2025)                                                                                     | Limite de 10% du nombre des actions composant le capital social                                                                          | 111 900 actions nouvelles émises <sup>(1)</sup> |
| Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 28/03/2022<br>(6 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)<br>+<br>30/03/2023<br>(6 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>18 mois<br>(30/09/2024) | Dans la limite de 10% du capital social existant à la date de l'annulation                                                               | Néant                                           |
| <b>Nature de la délégation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Assemblée générale /<br/>Durée et date d'expiration de la délégation</b>                                                                                     | <b>Montant (en nominal) autorisé en capital</b>                                                                                          | <b>Montant utilisé au cours de l'exercice</b>   |
| Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise                                                                                                                                                                                                                                                                         | 28/03/2022<br>(7 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)                                                                                     | 20.000 euros <sup>(2)</sup>                                                                                                              | Néant                                           |
| Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre                                                                                      | 28/03/2022<br>(8 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)                                                                                     | 40.000 euros<br>50.000.000 euros                                                                                                         | Néant                                           |
| Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public                                                 | 28/03/2022<br>(9 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)                                                                                     | 40.000 euros <sup>(3)</sup><br>50.000.000 euros <sup>(4)</sup>                                                                           | Néant                                           |
| Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés au 1° de l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier | 28/03/2022<br>(10 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)                                                                                    | 40.000 euros <sup>(3)</sup><br>50.000.000 euros <sup>(4)</sup><br><br>Dans la limite de 20% du capital social sur une période de 12 mois | Néant                                           |

| Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce <sup>(5)</sup> | 28/03/2022<br>(11 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>18 mois<br>(28/09/2023)<br>+<br>30/03/2023<br>(7 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>18 mois<br>(30/09/2024) | 40.000 euros <sup>(3)</sup>                                                               | Néant                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Nature de la délégation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Assemblée générale /<br>Durée et date d'expiration de la délégation                                                                                              | Montant (en nominal) autorisé en capital                                                  | Montant utilisé au cours de l'exercice |
| Autorisation au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription                                                                                                                                                                                                   | 28/03/2022<br>(12 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(28/05/2024)<br>+<br>30/03/2023<br>(8 <sup>ème</sup> résolution)<br>-<br>26 mois<br>(30/05/2025) | 15% de l'émission initiale et plafond applicable à la résolution concernée <sup>(6)</sup> | Néant                                  |

- (1) ainsi que 8 200 actions gratuites existantes attribuées définitivement au cours de l'exercice et 108 500 actions gratuites attribuées provisoirement au cours de l'exercice
- (2) Ce plafond sera augmenté le cas échéant, de la valeur nominale des actions à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières ou autres donnant accès au capital de la Société
- (3) Ce montant constitue le plafond global sur lequel s'imputeront toutes émissions de titres de capital réalisées en vertu des autorisations/délégations en vigueur
- (4) Ce montant constitue le plafond global sur lequel s'imputeront toutes émissions de titres de créances réalisées en vertu des autorisations/délégations en vigueur
- (5) Les catégories de bénéficiaires visés par cette résolution sont : i) les personnes physiques qui souhaitent investir dans une société en vue de bénéficier, le cas échéant, d'une réduction d'impôt sur le revenu et ii) les sociétés qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises afin de permettre à leurs actionnaires ou associés de bénéficier, le cas échéant, d'une réduction de l'impôt sur le revenu.
- (6) Etant précisé que le montant total des émissions d'actions ou de titres de créances pouvant être réalisées par usage de cette faculté d'extension sera respectivement d'un montant maximum de 40.000 euros et de 50.000.000 euros (en nominal). Toute émission ainsi réalisée s'imputant, en fonction, sur le plafond global visé en (3) ou en (4)

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mars 2024 de consentir les délégations et autorisations suivantes afin notamment de remplacer celles arrivées à échéance ou venant à expiration au cours de l'exercice en cours :

1. Autorisation au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre ;
2. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ;
3. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ;
4. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public ;
5. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier ;
6. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce ;
7. Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription ;
8. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise .

# Comptes sociaux

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

**ACTIF**

| ACTIF                                                         |       | Exercice clos le<br>30/09/2023<br>(12 mois) |                   | Exercice précédent<br>30/09/2022<br>(12 mois) |               |                   |               |
|---------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------|---------------|-------------------|---------------|
|                                                               |       | Brut                                        | Amort. & Prov     | Net                                           | %             | Net               | %             |
| Capital souscrit non appelé                                   | (0)   |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| <b>Actif Immobilisé</b>                                       |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Frais d'établissement                                         |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Recherche et développement                                    |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires |       | 10 819 292                                  | 7 691 946         | 3 127 346                                     | 4,78          | 3 074 948         | 4,95          |
| Fonds commercial                                              |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Autres immobilisations incorporelles                          |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles          |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Terrains                                                      |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Constructions                                                 |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Installations techniques, matériel & outillage industriels    |       | 148 465                                     | 117 074           | 31 392                                        | 0,05          | 40 955            | 0,07          |
| Autres immobilisations corporelles                            |       | 3 157 672                                   | 2 384 407         | 773 264                                       | 1,18          | 886 187           | 1,43          |
| Immobilisations en cours                                      |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Avances & acomptes                                            |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Participations évaluées selon mise en équivalence             |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Autres Participations                                         |       | 120 000                                     |                   | 120 000                                       | 0,18          | 120 000           | 0,19          |
| Créances rattachées à des participations                      |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Autres titres immobilisés                                     |       | 371 849                                     |                   | 371 849                                       | 0,57          | 246 747           | 0,40          |
| Prêts                                                         |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Autres immobilisations financières                            |       | 266 627                                     |                   | 266 627                                       | 0,41          | 1 369 592         | 2,21          |
| <b>TOTAL (I)</b>                                              |       | <b>14 883 905</b>                           | <b>10 193 427</b> | <b>4 690 478</b>                              | <b>7,17</b>   | <b>5 738 430</b>  | <b>9,24</b>   |
| <b>Actif circulant</b>                                        |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Matières premières, approvisionnements                        |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| En cours de production de biens                               |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| En cours de production de services                            |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Produits intermédiaires et finis                              |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Marchandises                                                  |       | 28 697 984                                  | 812 133           | 27 885 851                                    | 42,62         | 30 877 506        | 49,72         |
| Avances & acomptes versés sur commandes                       |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Clients et comptes rattachés                                  |       | 3 672 954                                   | 1 135 093         | 2 537 861                                     | 3,88          | 2 700 191         | 4,35          |
| Autres créances                                               |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| . Fournisseurs débiteurs                                      |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| . Personnel                                                   |       | 2 638                                       |                   | 2 638                                         | 0,00          | 3 164             | 0,01          |
| . Organismes sociaux                                          |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| . Etat, impôts sur les bénéfices                              |       |                                             |                   |                                               |               | 1 787 515         | 2,88          |
| . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires                       |       | 1 226 230                                   |                   | 1 226 230                                     | 1,87          | 1 228 126         | 1,98          |
| . Autres                                                      |       | 3 155 713                                   |                   | 3 155 713                                     | 4,82          | 524 538           | 0,84          |
| Capital souscrit et appelé, non versé                         |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Valeurs mobilières de placement                               |       | 5 107 599                                   |                   | 5 107 599                                     | 7,81          | 59 549            | 0,10          |
| Instruments financiers à terme et jetons détenus              |       |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Disponibilités                                                |       | 19 650 887                                  |                   | 19 650 887                                    | 30,03         | 18 884 846        | 30,41         |
| Charges constatées d'avance                                   |       | 1 169 938                                   |                   | 1 169 938                                     | 1,79          | 281 719           | 0,45          |
| <b>TOTAL (II)</b>                                             |       | <b>62 683 942</b>                           | <b>1 947 226</b>  | <b>60 736 716</b>                             | <b>92,83</b>  | <b>56 347 154</b> | <b>90,73</b>  |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices                    | (III) |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Primes de remboursement des obligations                       | (IV)  |                                             |                   |                                               |               |                   |               |
| Ecart de conversion et différences d'évaluation actif         | (V)   |                                             |                   |                                               |               | 18 960            | 0,03          |
| <b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>                                    |       | <b>77 567 847</b>                           | <b>12 140 653</b> | <b>65 427 194</b>                             | <b>100,00</b> | <b>62 104 543</b> | <b>100,00</b> |

## PASSIF

| PASSIF                                                     | Exercice clos le<br>30/09/2023<br>(12 mois) |               | Exercice précédent<br>30/09/2022<br>(12 mois) |               |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                    |                                             |               |                                               |               |
| Capital social ou individuel ( dont versé : )              | 97 725                                      | 0,15          | 96 606                                        | 0,16          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport ...                 | 6 312 662                                   | 9,65          | 6 312 662                                     | 10,16         |
| Ecart de réévaluation                                      |                                             |               |                                               |               |
| Réserve légale                                             | 9 773                                       | 0,01          | 9 661                                         | 0,02          |
| Réserves statutaires ou contractuelles                     |                                             |               |                                               |               |
| Réserves réglementées                                      |                                             |               |                                               |               |
| Autres réserves                                            | 10 274                                      | 0,02          |                                               |               |
| Report à nouveau                                           | 23 512 390                                  | 35,94         | 24 249 123                                    | 39,05         |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                              | <b>6 693 428</b>                            | <b>10,23</b>  | <b>4 105 555</b>                              | <b>6,61</b>   |
| Subventions d'investissement                               |                                             |               |                                               |               |
| Provisions réglementées                                    |                                             |               |                                               |               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                           | <b>36 636 252</b>                           | <b>56,00</b>  | <b>34 773 606</b>                             | <b>55,99</b>  |
| Produits des émissions de titres participatifs             |                                             |               |                                               |               |
| Avances conditionnées                                      |                                             |               |                                               |               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                          |                                             |               |                                               |               |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>                  |                                             |               |                                               |               |
| Provisions pour risques                                    | 1 602 498                                   | 2,45          | 368 584                                       | 0,59          |
| Provisions pour charges                                    |                                             |               |                                               |               |
| <b>TOTAL (III)</b>                                         | <b>1 602 498</b>                            | <b>2,45</b>   | <b>368 584</b>                                | <b>0,59</b>   |
| <b>Emprunts et dettes</b>                                  |                                             |               |                                               |               |
| Emprunts obligataires convertibles                         |                                             |               |                                               |               |
| Autres Emprunts obligataires                               |                                             |               |                                               |               |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit     |                                             |               |                                               |               |
| . Emprunts                                                 |                                             |               |                                               |               |
| . Découverts, concours bancaires                           |                                             |               | 6                                             | 0,00          |
| Emprunts et dettes financières diverses                    |                                             |               |                                               |               |
| . Divers                                                   |                                             |               |                                               |               |
| . Associés                                                 |                                             |               |                                               |               |
| Avances & acomptes reçus sur commandes en cours            |                                             |               |                                               |               |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                   | 15 810 236                                  | 24,16         | 18 736 982                                    | 30,17         |
| Dettes fiscales et sociales                                |                                             |               |                                               |               |
| . Personnel                                                | 1 511 843                                   | 2,31          | 862 314                                       | 1,39          |
| . Organismes sociaux                                       | 1 177 077                                   | 1,80          | 848 723                                       | 1,37          |
| . Etat, impôts sur les bénéfices                           | 1 268 295                                   | 1,94          |                                               |               |
| . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires                    | 3 659 085                                   | 5,59          | 3 219 355                                     | 5,18          |
| . Etat, obligations cautionnées                            |                                             |               |                                               |               |
| . Autres impôts, taxes et assimilés                        | 208 037                                     | 0,32          | 129 770                                       | 0,21          |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés            |                                             |               |                                               |               |
| Autres dettes                                              | 912 112                                     | 1,39          | 709 956                                       | 1,14          |
| Instruments financiers à terme                             |                                             |               |                                               |               |
| Produits constatés d'avance                                | 2 610 575                                   | 3,99          | 2 455 249                                     | 3,95          |
| <b>TOTAL (IV)</b>                                          | <b>27 157 261</b>                           | <b>41,51</b>  | <b>26 962 353</b>                             | <b>43,41</b>  |
| Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V) | 31 183                                      | 0,05          |                                               |               |
| <b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>                                | <b>65 427 194</b>                           | <b>100,00</b> | <b>62 104 543</b>                             | <b>100,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

| COMPTE DE RÉSULTAT                                        |            |             | Exercice clos le<br>30/09/2023<br>(12 mois) |        | Exercice précédent<br>30/09/2022<br>(12 mois) |        | Variation<br>absolue<br>(12 / 12) |         | % |  |
|-----------------------------------------------------------|------------|-------------|---------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------|--------|-----------------------------------|---------|---|--|
|                                                           | France     | Exportation | Total                                       | %      | Total                                         | %      | Variation                         | %       |   |  |
| Ventes de marchandises                                    | 69 765 102 | 64 258 985  | 134 024 087                                 | 85,42  | 123 693 749                                   | 85,45  | 10 330 338                        | 8,38    |   |  |
| Production vendue biens                                   |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Production vendue services                                | 12 018 880 | 10 849 270  | 22 868 150                                  | 14,58  | 21 055 757                                    | 14,55  | 1 812 393                         | 8,61    |   |  |
| Chiffres d'Affaires Nets                                  | 81 783 982 | 75 108 255  | 156 892 237                                 | 100,00 | 144 749 506                                   | 100,00 | 12 142 731                        | 8,39    |   |  |
| Production stockée                                        |            |             | 604 018                                     | 0,38   | 618 152                                       | 0,43   | -14 134                           | -2,28   |   |  |
| Production immobilisée                                    |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Subventions d'exploitation                                |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges      |            |             | 1 234 121                                   | 0,79   | 293 396                                       | 0,20   | 940 725                           | 320,63  |   |  |
| Autres produits                                           |            |             | 1 935                                       | 0,00   | 98 354                                        | 0,07   | -96 419                           | -98,02  |   |  |
| Total des produits d'exploitation (I)                     |            |             | 158 732 310                                 | 101,17 | 145 759 408                                   | 100,70 | 12 972 902                        | 8,90    |   |  |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane)       |            |             | 68 492 411                                  | 43,66  | 75 118 529                                    | 51,90  | -6 626 118                        | -8,81   |   |  |
| Variation de stock (marchandises)                         |            |             | 3 108 685                                   | 1,98   | -6 852 888                                    | -4,72  | 9 961 573                         | 145,36  |   |  |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Variation de stock (matières premières et autres approv.) |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Autres achats et charges externes                         |            |             | 60 630 822                                  | 38,64  | 57 273 359                                    | 39,57  | 3 357 463                         | 5,86    |   |  |
| Impôts, taxes et versements assimilés                     |            |             | 51 155                                      | 0,03   | 530 190                                       | 0,37   | -479 035                          | -90,34  |   |  |
| Salaires et traitements                                   |            |             | 7 733 257                                   | 4,93   | 7 187 517                                     | 4,97   | 545 740                           | 7,59    |   |  |
| Charges sociales                                          |            |             | 5 109 538                                   | 3,26   | 2 933 659                                     | 2,03   | 2 175 879                         | 74,17   |   |  |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations          |            |             | 1 405 871                                   | 0,90   | 1 165 981                                     | 0,81   | 239 890                           | 20,57   |   |  |
| Dotations aux provisions sur immobilisations              |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Dotations aux provisions sur actif circulant              |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Dotations aux provisions pour risques et charges          |            |             | 20 000                                      | 0,01   |                                               |        | 20 000                            | N/S     |   |  |
| Autres charges                                            |            |             | 2 062 291                                   | 1,31   | 2 072 617                                     | 1,43   | -10 326                           | -0,49   |   |  |
| Total des charges d'exploitation (II)                     |            |             | 148 614 030                                 | 94,72  | 139 428 966                                   | 96,32  | 9 185 064                         | 6,59    |   |  |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)                            |            |             | 10 118 280                                  | 6,45   | 6 330 442                                     | 4,37   | 3 787 838                         | 59,84   |   |  |
| Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun  |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III)               |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)                |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Produits financiers de participations                     |            |             | 112 840                                     | 0,07   |                                               |        | 112 840                           | N/S     |   |  |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances        |            |             | 933                                         | 0,00   | 557                                           | 0,00   | 376                               | 67,50   |   |  |
| Autres intérêts et produits assimilés                     |            |             | 150                                         | 0,00   |                                               |        | 150                               | N/S     |   |  |
| Reprises sur provisions et transferts de charges          |            |             | 155 602                                     | 0,10   |                                               |        | 155 602                           | N/S     |   |  |
| Différences positives de change                           |            |             | 30 995                                      | 0,02   | 46 062                                        | 0,03   | -15 067                           | -32,70  |   |  |
| Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement   |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Total des produits financiers (V)                         |            |             | 300 520                                     | 0,19   | 46 618                                        | 0,03   | 253 902                           | 544,64  |   |  |
| Dotations financières aux amortissements et provisions    |            |             |                                             |        | 73 963                                        | 0,06   | -73 963                           | -100,00 |   |  |
| Intérêts et charges assimilés                             |            |             | 3 472                                       | 0,00   | 36 381                                        | 0,03   | -32 909                           | -90,45  |   |  |
| Différences négatives de change                           |            |             | 298 978                                     | 0,19   | 28 779                                        | 0,02   | 270 199                           | 938,88  |   |  |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements |            |             |                                             |        |                                               |        |                                   |         |   |  |
| Total des charges financières (VI)                        |            |             | 302 450                                     | 0,19   | 139 123                                       | 0,10   | 163 327                           | 117,40  |   |  |
| RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)                                 |            |             | -1 930                                      | 0,00   | -92 504                                       | -0,06  | 90 574                            | 97,91   |   |  |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)          |            |             | 10 116 350                                  | 6,45   | 6 237 938                                     | 4,31   | 3 878 412                         | 62,17   |   |  |

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

| COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )                               | Exercice clos le<br>30/09/2023<br>(12 mois) |               | Exercice précédent<br>30/09/2022<br>(12 mois) |               | Variation<br>absolue<br>(12 / 12) | %             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion           | 531 555                                     | 0,34          | 1 030 198                                     | 0,71          | -498 643                          | -48,39        |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital           | 227 681                                     | 0,15          | 903 619                                       | 0,62          | -675 938                          | -74,79        |
| Reprises sur provisions et transferts de charges           |                                             |               |                                               |               |                                   |               |
| <b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>              | <b>759 236</b>                              | <b>0,48</b>   | <b>1 933 817</b>                              | <b>1,34</b>   | <b>-1 174 581</b>                 | <b>-60,73</b> |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion          | 206 171                                     | 0,13          | 128 241                                       | 0,09          | 77 930                            | 60,77         |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital          | 695 564                                     | 0,44          | 2 242 494                                     | 1,55          | -1 546 930                        | -68,97        |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions |                                             |               | 300 000                                       | 0,21          | -300 000                          | -100,00       |
| <b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>            | <b>901 734</b>                              | <b>0,57</b>   | <b>2 670 735</b>                              | <b>1,85</b>   | <b>-1 769 001</b>                 | <b>-66,23</b> |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>                    | <b>-142 498</b>                             | <b>-0,08</b>  | <b>-736 918</b>                               | <b>-0,50</b>  | <b>594 420</b>                    | <b>80,86</b>  |
| Participation des salariés (IX)                            | 897 138                                     | 0,57          | 310 976                                       | 0,21          | 586 162                           | 188,49        |
| Impôts sur les bénéfices (X)                               | 2 383 285                                   | 1,52          | 1 084 489                                     | 0,75          | 1 298 796                         | 119,76        |
| <b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>                    | <b>159 792 066</b>                          | <b>101,85</b> | <b>147 739 843</b>                            | <b>102,07</b> | <b>12 052 223</b>                 | <b>8,16</b>   |
| <b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>              | <b>153 098 638</b>                          | <b>97,58</b>  | <b>143 634 288</b>                            | <b>99,23</b>  | <b>9 464 350</b>                  | <b>6,59</b>   |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                                        | <b>6 693 428</b>                            | <b>4,27</b>   | <b>4 105 555</b>                              | <b>2,64</b>   | <b>2 587 873</b>                  | <b>63,03</b>  |
|                                                            | <i>Bénéfice</i>                             |               | <i>Bénéfice</i>                               |               |                                   |               |
| Dont Crédit-bail mobilier                                  | 12 750                                      | 0,01          | 27 307                                        | 0,02          | -14 557                           | -53,30        |
| Dont Crédit-bail immobilier                                |                                             |               |                                               |               |                                   |               |

**ANNEXE**

|         |                                                                             |     |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.      | INFORMATIONS GENERALES                                                      | 94  |
| 2.      | FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE                                        | 94  |
| 3.      | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE                                         | 94  |
| 4.      | REGLES ET METHODES COMPTABLES                                               | 96  |
| 4.1.    | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES                                | 96  |
| 4.2.    | IMMOBILISATIONS FINANCIERES                                                 | 97  |
| 4.3.    | STOCKS                                                                      | 97  |
| 4.4.    | CREANCES                                                                    | 98  |
| 4.5.    | DISPONIBILITES                                                              | 98  |
| 4.6.    | OPERATIONS EN DEVISES                                                       | 98  |
| 4.7.    | INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE                                            | 99  |
| 4.8.    | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                                          | 99  |
| 4.9.    | CHANGEMENTS DE METHODE                                                      | 99  |
| 5.      | COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT        | 100 |
| 5.1.    | ETAT DES IMMOBILISATIONS                                                    | 100 |
| 5.2.    | ETAT DES AMORTISSEMENTS                                                     | 101 |
| 5.3.    | ETAT DES PROVISIONS                                                         | 102 |
| 5.4.    | ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES                               | 103 |
| 5.5.    | ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN                              | 104 |
| 5.6.    | PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR                                               | 104 |
| 5.7.    | CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR                                         | 105 |
| 5.8.    | CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE                                      | 105 |
| 5.9.    | COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL                                               | 105 |
| 5.9.1.  | COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL                                               | 105 |
| 5.9.2.  | VARIATION DES CAPITAUX PROPRES                                              | 106 |
| 5.10.   | VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET                                       | 106 |
| 5.11.   | VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES                                    | 106 |
| 5.12.   | RESULTAT EXCEPTIONNEL                                                       | 107 |
| 5.13.   | ENGAGEMENTS FINANCIERS                                                      | 107 |
| 5.13.1. | ENGAGEMENTS DONNES                                                          | 107 |
| 5.13.2. | ENGAGEMENTS REÇUS                                                           | 107 |
| 5.14.   | ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS                   | 108 |
| 5.15.   | CREDIT-BAIL MOBILIER                                                        | 108 |
| 5.16.   | REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS                                                | 109 |
| 5.17.   | EFFECTIF MOYEN                                                              | 109 |
| 5.18.   | ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES | 109 |
| 5.19.   | IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE           | 109 |
| 5.20.   | TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION                                       | 109 |

## 1. Informations générales

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 65 427 194 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 6 693 428 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 2. Faits caractéristiques de l'exercice

- **Croissance de l'activité et retour de la rentabilité**

La société a retrouvé le chemin de la croissance sur l'exercice avec un chiffre d'affaires en progression de 8,4%. Elle a notamment lancé sa place de marché qui permet à des vendeurs tiers de commercialiser leurs produits sur le site Vente-unique.com, la Société percevant une commission sur ces ventes.

Cette croissance s'est accompagnée d'une amélioration du résultat d'exploitation.

- **Acquisition du fonds de commerce de Distri Service par la nouvelle filiale Vente-unique Logistics AMB**

Une nouvelle filiale nommée Vente-unique Logistics AMB et détenue à 100% par Vente-unique.com a démarré son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Elle a acquis à cette date le fonds de commerce de la Société Distri Service pour une valeur de 2,8 M€. Cette nouvelle filiale opère donc depuis l'entrepôt logistique d'Amblainville où est entreposé le stock de marchandises de la Société et où sont préparées les commandes des clients.

Vente-unique.com a accordé une avance en compte courant de 3 000 000 € à cette filiale.

- **Démarrage de l'activité de la filiale Vente-unique Services (Espagne)**

Cette filiale créée le 27 septembre 2022 a démarré son activité en Espagne le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Elle réalise une prestation de centre d'appels pour le compte du service client de Vente-unique.com sur plusieurs pays européens.

- **Distributions de dividendes**

Une assemblée générale ordinaire a été convoquée le 13 décembre 2022. Elle a approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 € par action par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende a été versé en date du 20 décembre 2022 pour une somme totale de 2,7 M€.

Une assemblée générale mixte a également été convoquée le 30 mars 2023. Elle a notamment approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende

de 0,22 € par action pour une somme totale de 2,1 M€. Ce dividende a effectivement été versé le 31 mai 2023.

- **Attribution d'actions gratuites et augmentation de capital**

Le Conseil d'administration du 11 janvier 2023 a attribué définitivement 120 100 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2021. Les actions attribuées ont été prélevées à hauteur de 8 200 actions sur le stock d'actions auto-détenues et 111 900 nouvelles actions ont été émises.

Cette émission de nouvelles actions a donné lieu à une augmentation de capital de 1 119 € prélevés sur le report à nouveau et portant le capital social de la Société à 97 724,73 €.

Il a par ailleurs décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution de 108 500 actions gratuites avec une période d'acquisition de 2 ans.

Le Conseil d'administration du 13 juin 2023 a attribué définitivement 9 500 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites Juin-2021. Ces actions ont été prélevées sur les actions auto-détenues par Vente-unique.com.

- **Rachat d'actions**

Le Groupe a repris son programme de rachat d'actions. Il a ainsi racheté 112 227 actions sur la période pour une valeur de 1 175 K€. Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites en cours. Au 30/09/2023, la société détient 104 842 actions pour une valeur de 1 108 K€ (hors contrat de liquidité). Ces actions sont incluses dans la ligne « trésorerie » du bilan.

Il est à noter que la Société a comptabilisé sur l'exercice une charge de 1460 K€ dans sa masse salariale (contre 195 K€ sur l'exercice 2021-2022) correspondant à la valeur des actions à attribuer sur les plans d'actions gratuites en cours d'attribution au prorata temporis de leur période d'acquisition. Cette charge a été comptabilisée car la Société a décidé de doter ses plans d'actions en cours par rachat d'action et non par émission d'actions nouvelles comme ce fut principalement le cas en partie pour le plan de Janvier 2021 attribué définitivement en janvier 2023.

### **3. Evènements postérieurs à la clôture**

- **Attribution d'actions gratuites**

Le Conseil d'administration du 29 janvier 2024 a attribué définitivement 107 900 actions aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2022. Ces actions seront prélevées sur le stock d'actions auto-détenues par la Société.

Par ailleurs, un nouveau plan d'actions gratuites a été approuvé et mis en place par le Conseil d'administration du 8 janvier 2024. Il prévoit l'attribution de 102 052 actions gratuites à des salariés et au Directeur Général du Groupe avec une période d'acquisition définitive de 2 ans.

- **Rachat d'actions propres**

Le Groupe a poursuivi son programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2023-2024. Au 29 janvier 2024, il a acquis 74 068 nouvelles actions pour une valeur de 803 K€.

### **4. Règles et méthodes comptables**

Les comptes sociaux de SA Vente-unique.com sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et en application du Règlement ANC 2018-01 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition s'agissant d'actifs acquis à titre onéreux et sont constitués de fichiers d'adresses mails.

Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement

constituées de logiciels développés en interne et de sites internet.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

|                                              |                       |
|----------------------------------------------|-----------------------|
| Logiciels informatiques et droits similaires | <b>de 01 à 03 ans</b> |
| Sites Internet                               | <b>05 ans</b>         |
| Matériel et outillage industriels            | <b>05 ans</b>         |
| Agencements, aménagements, installations     | <b>de 06 à 10 ans</b> |
| Matériel de transport                        | <b>04 ans</b>         |
| Matériel de bureau et informatique           | <b>de 03 à 10 ans</b> |
| Mobilier                                     | <b>de 05 à 10 ans</b> |

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens y ouvrant droit) au cas par cas.

La comptabilisation des dotations aux amortissements est réalisée dans un sous compte 68.

#### **4.2. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements ainsi que les titres immobilisés. Ils figurent au bilan pour leur valeur de souscription ou coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur brute des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité pour l'entreprise, déterminée par rapport à la valeur économique estimée de la filiale. Des dépréciations peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité. Lorsque la valeur d'utilité est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est comptabilisée.

#### **4.3. Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais d'approche évalués de manière statistique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

Le montant du stock net de provisions pour dépréciation s'élève à 27 885 851 €.

#### **4.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers.

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

#### **4.5. Disponibilités**

Les disponibilités comprennent les espèces, les valeurs assimilables et valeurs à l'encaissement en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

#### **4.6. Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Le coût d'acquisition des marchandises est libellé essentiellement en dollars dont le cours fluctue. Le prix de revient du stock non vendu à la date de clôture est corrigé de l'effet de change

#### **4.7. Indemnités de départ en retraite**

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite déterminées en fonction de leur ancienneté ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une évaluation donnée en engagements hors bilan. Les engagements de la Société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe.

**Date d'évaluation : 30/09/2023**

Age de départ à la retraite : 67 ans  
Taux d'actualisation : 4,10%  
Décroissance faible  
Turn-over moyen  
Taux charges (DV) : variable selon taux propre

Le montant de l'engagement s'élève à 180 341 € au 30 septembre 2023 contre 155 522 € au 30 septembre 2022 soit une augmentation de 24 819 €. Le coût du service de la dette est de 38 983 € et l'effet actuariel de - 13 838 €.

#### **4.8. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

La provision pour attribution d'actions gratuites comptabilisée au 30 septembre 2022 pour une valeur de 49 624 € a été reprise en contrepartie de la valeur des actions détenues par la Société et attribuées définitivement aux employés bénéficiaires du plan d'actions 2021 en janvier 2023.

Une provision de 1 382 498 € reste comptabilisée au bilan au 30 septembre 2023. Elle couvre le coût des 104 842 actions auto-détenues par la Société qui seront attribuées aux employés, ainsi que les actions qui seront acquises prochainement, en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre des attributions définitives de janvier 2024 et janvier 2025.

Au 30 septembre 2022, une provision de 300 K€ a été dotée pour couvrir les risques liés à des litiges commerciaux et administratifs en cours. Suite à la résolution d'un litige, une reprise de 100 k€ a été comptabilisée et une provision complémentaire de 20 K€ a été dotée.

#### **4.9. Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## 5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 5.1. Etat des immobilisations

|                                                       | Valeur brute<br>des immob. au<br>début d'exercice | Augmentations<br>Réévaluat. en<br>cours d'exercice | Augmentations<br>Acquisit', créat'<br>virent pst à pst |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Frais d'établissement, recherche, développement       |                                                   |                                                    |                                                        |
| Autres immobilisations incorporelles                  | 9 606 484                                         |                                                    | 1 212 808                                              |
| Terrains                                              |                                                   |                                                    |                                                        |
| Constructions sur sol propre                          |                                                   |                                                    |                                                        |
| Constructions sur sol d'autrui                        |                                                   |                                                    |                                                        |
| Install. générales, agencements, constructions        | 148 465                                           |                                                    | 7 820                                                  |
| Install. techniques, matériel, outillages industriels | 2 022 688                                         |                                                    | 99 271                                                 |
| Autres install., agencements, aménagements            | 79 839                                            |                                                    | 59 522                                                 |
| Matériel de transport                                 | 946 371                                           |                                                    |                                                        |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier            |                                                   |                                                    |                                                        |
| Emballages récupérables et divers                     |                                                   |                                                    |                                                        |
| Immobilisations corporelles en cours                  |                                                   |                                                    |                                                        |
| Avances et acomptes                                   |                                                   |                                                    |                                                        |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>3 197 363</b>                                  |                                                    | <b>166 613</b>                                         |
| Participations évaluées par équivalence               |                                                   |                                                    |                                                        |
| Autres participations                                 | 120 000                                           |                                                    |                                                        |
| Autres titres immobilisés                             | 383 389                                           |                                                    | 1 100 840                                              |
| Prêts et autres immobilisations financières           | 1 369 592                                         |                                                    | 471                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>1 872 981</b>                                  |                                                    | <b>1 101 311</b>                                       |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                  | <b>14 676 828</b>                                 |                                                    | <b>2 480 732</b>                                       |

|                                                       | Diminutions<br>Par virement<br>de pst à pst | Diminutions<br>Par cession<br>ou mise HS | Valeur brute<br>des immob. à<br>fin d'exercice | Réév. légale<br>Val origine à<br>fin d'exercice |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Frais d'établissement, recherche, développement       |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Autres immobilisations incorporelles                  |                                             |                                          | 10 819 292                                     | 1 150 644                                       |
| Terrains                                              |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Constructions sur sol propre                          |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Constructions sur sol d'autrui                        |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Install. générales, agencements, constructions        |                                             |                                          | 148 465                                        | 56 122                                          |
| Install. techniques, matériel, outillages industriels |                                             |                                          | 2 030 508                                      | 1 397 364                                       |
| Autres install., agencements, aménagements            |                                             | 57 839                                   | 121 270                                        |                                                 |
| Matériel de transport                                 |                                             |                                          | 1 005 894                                      | 441 708                                         |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier            |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Emballages récupérables et divers                     |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Immobilisations corporelles en cours                  |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Avances et acomptes                                   |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| <b>TOTAL</b>                                          |                                             | <b>57 839</b>                            | <b>3 306 137</b>                               | <b>1 895 194</b>                                |
| Participations évaluées par équivalence               |                                             |                                          |                                                |                                                 |
| Autres participations                                 |                                             |                                          | 120 000                                        |                                                 |
| Autres titres immobilisés                             |                                             | 1 112 380                                | 371 849                                        |                                                 |
| Prêts et autres immobilisations financières           |                                             | 1 103 436                                | 266 627                                        |                                                 |
| <b>TOTAL</b>                                          |                                             | <b>2 215 816</b>                         | <b>758 476</b>                                 |                                                 |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                  |                                             | <b>2 273 655</b>                         | <b>14 883 905</b>                              | <b>3 045 838</b>                                |

## 5.2. Etat des amortissements

|                                                      | Situations et mouvements de l'exercice |                       |                          |                   |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------|
|                                                      | Début<br>exercice                      | Dotations<br>exercice | Elem. sortis<br>reprises | Fin<br>exercice   |
| Frais d'établissement, recherche                     |                                        |                       |                          |                   |
| Fonds commercial                                     |                                        |                       |                          |                   |
| Autres immobilisations incorporelles                 | 6 531 536                              | 1 160 410             |                          | 7 691 946         |
| Terrains                                             |                                        |                       |                          |                   |
| Constructions sur sol propre                         |                                        |                       |                          |                   |
| Constructions sur sol d'autrui                       |                                        |                       |                          |                   |
| Install. générales, agencements, constructions       |                                        |                       |                          |                   |
| Install. techniques, matériel et outill. industriels | 107 511                                | 9 563                 |                          | 117 074           |
| Installations, agencements divers                    | 1 367 509                              | 99 512                |                          | 1 467 022         |
| Matériel de transport                                | 21 938                                 | 21 329                | 14 201                   | 29 065            |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier           | 773 264                                | 115 057               |                          | 888 320           |
| Emballages récupérables et divers                    |                                        |                       |                          |                   |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>2 270 221</b>                       | <b>245 461</b>        | <b>14 201</b>            | <b>2 501 481</b>  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                 | <b>8 801 757</b>                       | <b>1 405 871</b>      | <b>14 201</b>            | <b>10 193 427</b> |

|                                               | Ventilation des dotations aux<br>amortissements de l'exercice |           |              | Mouvements affectant la<br>prov. pour amort. dérog. |          |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------|--------------|-----------------------------------------------------|----------|
|                                               | Linéaire                                                      | Dégressif | Exceptionnel | Dotations                                           | Reprises |
| Frais d'établissement, recherche              |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Fonds commercial                              |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Autres immobilisations incorporelles          | 1 160 410                                                     |           |              |                                                     |          |
| Terrains                                      |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Constructions sur sol propre                  |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Constructions sur sol d'autrui                |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Install. gales, agencements, constructions    |                                                               |           |              |                                                     |          |
| Install. tech., matériel, outill. industriels | 9 563                                                         |           |              |                                                     |          |
| Installations, agencements divers             | 99 512                                                        |           |              |                                                     |          |
| Matériel de transport                         | 21 329                                                        |           |              |                                                     |          |
| Mat. de bureau, informatique, mobilier        | 115 057                                                       |           |              |                                                     |          |
| Emballages récupérables et divers             |                                                               |           |              |                                                     |          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>245 461</b>                                                |           |              |                                                     |          |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                          | <b>1 405 871</b>                                              |           |              |                                                     |          |

| Mouvements de l'exercice affectant les charges<br>réparties sur plusieurs exercices | Montant net<br>début | Augmentation | Dotations aux<br>aux amort. | Montant net<br>à la fin |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------|-----------------------------|-------------------------|
| Charges à répartir sur plusieurs exercices                                          |                      |              |                             |                         |
| Primes de remboursement obligations                                                 |                      |              |                             |                         |

### 5.3. Etat des provisions

| PROVISIONS                                      | Début<br>exercice | Augmentat.<br>dotations | Diminutions<br>reprises | Fin<br>exercice  |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| Pour reconstitution gisements                   |                   |                         |                         |                  |
| Pour investissement                             |                   |                         |                         |                  |
| Pour hausse de prix                             |                   |                         |                         |                  |
| Amortissements dérogatoires                     |                   |                         |                         |                  |
| Dont majorations exceptionnelles de 30%         |                   |                         |                         |                  |
| Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 |                   |                         |                         |                  |
| Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 |                   |                         |                         |                  |
| Pour prêts d'installation                       |                   |                         |                         |                  |
| Autres provisions réglementées                  |                   |                         |                         |                  |
| <b>TOTAL Provisions réglementées</b>            |                   |                         |                         |                  |
| Pour litiges                                    | 300 000           | 20 000                  | 100 000                 | 220 000          |
| Pour garanties données client                   |                   |                         |                         |                  |
| Pour pertes sur marchés à terme                 |                   |                         |                         |                  |
| Pour amendes et pénalités                       |                   |                         |                         |                  |
| Pour pertes de change                           | 18 960            |                         | 18 960                  |                  |
| Pour pensions et obligations                    |                   |                         |                         |                  |
| Pour impôts                                     |                   |                         |                         |                  |
| Pour renouvellement immobilisations             |                   |                         |                         |                  |
| Pour grosses réparations                        |                   |                         |                         |                  |
| Pour charges sur congés payés                   |                   |                         |                         |                  |
| Autres provisions                               | 49 624            | 1 384 979               | 52 105                  | 1 382 498        |
| <b>TOTAL Provisions</b>                         | <b>368 584</b>    | <b>1 404 979</b>        | <b>171 065</b>          | <b>1 602 498</b> |
| Sur immobilisations incorporelles               |                   |                         |                         |                  |
| Sur immobilisations corporelles                 |                   |                         |                         |                  |
| Sur titres mis en équivalence                   |                   |                         |                         |                  |
| Sur titres de participation                     |                   |                         |                         |                  |
| Sur autres immobilisations financières          | 136 642           |                         | 136 642                 |                  |
| Sur stocks et en-cours                          | 929 163           |                         | 117 030                 | 812 133          |
| Sur comptes clients                             | 2 183 561         |                         | 1 048 468               | 1 135 093        |
| Autres dépréciations                            |                   |                         |                         |                  |
| <b>TOTAL Dépréciations</b>                      | <b>3 249 366</b>  |                         | <b>1 302 140</b>        | <b>1 947 226</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                            | <b>3 617 950</b>  | <b>1 404 979</b>        | <b>1 473 205</b>        | <b>3 549 724</b> |
| Dont dotations et reprises:                     |                   |                         |                         |                  |
| - d'exploitation                                |                   | 1 404 979               | 1 217 604               |                  |
| - financières                                   |                   |                         | 155 602                 |                  |
| - exceptionnelles                               |                   |                         | 100 000                 |                  |

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

La provision pour charges de 1 382 498 € correspond au coût des actions auto-détenues par la Société ainsi qu'au coût de l'acquisition des nouvelles actions, attribuées en actions gratuites au titre des plans d'actions gratuites 2022 en janvier 2024, et de 2023 en janvier 2025. Elle a été calculée au prorata temporis de la période d'acquisition de ce plan au 30 septembre 2023.

La société n'avait pas comptabilisé une provision similaire au 30/09/2022 car l'attribution définitive d'actions du plan de Janvier 2021 réalisée en janvier 2023 avait été réalisée principalement par émission de nouvelles actions.

### 5.4. Etat des échéances des créances et des dettes

| ETAT DES CREANCES                               | Montant brut     | Un an au plus    | Plus d'un an   |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| Créances rattachées à des participations        |                  |                  |                |
| Prêts                                           |                  |                  |                |
| Autres immobilisations financières              | 266 627          |                  | 266 627        |
| Clients douteux ou litigieux                    |                  |                  |                |
| Autres créances clients                         | 3 672 954        | 3 672 954        |                |
| Créances représentatives de titres prêtés       |                  |                  |                |
| Personnel et comptes rattachés                  | 2 638            | 2 638            |                |
| Sécurité sociale, autres organismes sociaux     |                  |                  |                |
| Etat et autres collectivités publiques:         |                  |                  |                |
| - Impôts sur les bénéfices                      |                  |                  |                |
| - T.V.A.                                        | 1 226 230        | 1 226 230        |                |
| - Autres impôts, taxes, versements et assimilés |                  |                  |                |
| - Divers                                        |                  |                  |                |
| Groupe et associés                              | 3 065 611        | 3 065 611        |                |
| Débiteurs divers                                | 90 102           | 90 102           |                |
| Charges constatées d'avance                     | 1 169 938        | 1 169 938        |                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                            | <b>9 494 099</b> | <b>9 227 472</b> | <b>266 627</b> |
| Montant des prêts accordés dans l'exercice      |                  |                  |                |
| Remboursements des prêts dans l'exercice        |                  |                  |                |
| Prêts et avances consentis aux associés         |                  |                  |                |

| ETAT DES DETTES                                 | Montant brut      | A un an au plus   | Plus 1 an 5 ans au plus | A plus de 5 ans |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles              |                   |                   |                         |                 |
| Autres emprunts obligataires                    |                   |                   |                         |                 |
| Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:  |                   |                   |                         |                 |
| - à un an maximum                               |                   |                   |                         |                 |
| - plus d'un an                                  |                   |                   |                         |                 |
| Emprunts et dettes financières                  |                   |                   |                         |                 |
| Fournisseurs et comptes rattachés               | 15 810 236        | 15 810 236        |                         |                 |
| Personnel et comptes rattachés                  | 1 511 843         | 1 511 843         |                         |                 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux   | 1 177 077         | 1 177 077         |                         |                 |
| Etat et autres collectivités publiques:         |                   |                   |                         |                 |
| - Impôts sur les bénéfices                      | 1 268 295         | 1 268 295         |                         |                 |
| - T.V.A.                                        | 3 659 085         | 3 659 085         |                         |                 |
| - Obligations cautionnées                       |                   |                   |                         |                 |
| - Autres impôts et taxes                        | 208 037           | 208 037           |                         |                 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés |                   |                   |                         |                 |
| Groupe et associés                              |                   |                   |                         |                 |
| Autres dettes                                   | 912 112           | 912 112           |                         |                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés      |                   |                   |                         |                 |
| Produits constatés d'avance                     | 2 610 575         | 2 610 575         |                         |                 |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                            | <b>27 157 261</b> | <b>27 157 261</b> |                         |                 |
| Emprunts souscrits en cours d'exercice          |                   |                   |                         |                 |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice         |                   |                   |                         |                 |
| Emprunts et dettes contractés auprès associés   |                   |                   |                         |                 |

### 5.5. *Eléments relevant de plusieurs postes du bilan*

(Entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation)

|                                          | Montant concernant les entreprises |                                                    | Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce |
|------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
|                                          | Liées                              | Avec lesquelles la Société a lien de participation |                                                                        |
| Autres immobilisations financières       | 147 270                            |                                                    |                                                                        |
| Créances clients et comptes rattachés    | 54 239                             |                                                    |                                                                        |
| Autres créances                          |                                    | 3 065 611                                          |                                                                        |
| Emprunts et dettes financières divers    |                                    |                                                    |                                                                        |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 149 657                            | 4 149 657                                          |                                                                        |
| Dettes fiscales et sociales              |                                    |                                                    |                                                                        |
| Autres dettes                            |                                    |                                                    |                                                                        |
| Produits Financiers de participations    | 4 372                              | 29 590                                             |                                                                        |

### 5.6. *Produits et avoirs à recevoir*

| Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan | Montant TTC    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>                                                 |                |
| Créances rattachées à des participations                                           |                |
| Autres immobilisations financières                                                 |                |
| <b>CREANCES</b>                                                                    |                |
| Créances clients et comptes rattachés                                              | 162 537        |
| Autres créances                                                                    |                |
| <b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>                                             |                |
| <b>DISPONIBILITES</b>                                                              | 42 907         |
| <b>TOTAL</b>                                                                       | <b>205 444</b> |

### 5.7. Charges à payer et avoirs à établir

| Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan | Montant TTC      |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Emprunts obligataires convertibles                                                       |                  |
| Autres emprunts obligataires                                                             |                  |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit                                   |                  |
| Emprunts et dettes financières divers                                                    |                  |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                                                 | 674 610          |
| Dettes fiscales et sociales                                                              | 2 102 566        |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                                          |                  |
| Autres dettes (dont avoirs à établir : )                                                 | 855 284          |
| <b>TOTAL</b>                                                                             | <b>3 632 460</b> |

### 5.8. Charges et produits constatés d'avance

|                                   | Charges          | Produits         |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Charges / Produits d'exploitation | 1 169 938        | 2 610 575        |
| Charges / Produits financiers     |                  |                  |
| Charges / Produits exceptionnels  |                  |                  |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>1 169 938</b> | <b>2 610 575</b> |

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes non livrées à la date de clôture.

### 5.9. Composition du capital social

#### 5.9.1. Composition du capital social

|                                                                                    | Nombre           | Valeur nominale | Capital social |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|----------------|
| <b>Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice</b> | <b>9 660 573</b> | <b>0,01</b>     | <b>96 606</b>  |
| Actions / parts sociales émises pendant l'exercice                                 |                  |                 |                |
| Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice                            | 111 900          | 0,01            | 1 119          |
| <b>Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>      | <b>9 772 472</b> | <b>0,01</b>     | <b>97 725</b>  |

### 5.9.2. Variation des capitaux propres

|                         | 30/09/2022        | Affectation<br>/ résultat | Dividende         | Autres mouvements | 30/09/2023        |
|-------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital                 | 96 606            |                           |                   | 1 119             | 97 725            |
| Prime d'émission        | 6 312 662         |                           |                   |                   | 6 312 662         |
| Prime de fusion         | -                 |                           |                   |                   | -                 |
| Réserve légale          | 9 661             |                           |                   | 112               | 9 773             |
| Autres réserves         | -                 |                           |                   | 10 274            | 10 274            |
| Report à nouveau        | 24 249 123        | 4 105 554                 | -4 854 905        | 12 617            | 23 512 390        |
| Acompte sur dividende   | -                 |                           |                   |                   | -                 |
| Résultat                | 4 105 554         | -4 105 554                |                   |                   | 0                 |
| Provisions réglementées | -                 |                           |                   |                   | -                 |
| <b>TOTAL</b>            | <b>34 773 606</b> | <b>0</b>                  | <b>-4 855 017</b> | <b>24 122</b>     | <b>29 942 824</b> |

Résultat au 30/09/2023 6 693 428

**Total des capitaux  
propres 36 636 252**

### 5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net

| Répartition par secteur d'activité | Montant            |
|------------------------------------|--------------------|
| Ventes de marchandises             | 134 024 087        |
| Ventes de produits finis           |                    |
| Prestations de services            | 22 868 150         |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>156 892 237</b> |

| Répartition par marché géographique | Montant            |
|-------------------------------------|--------------------|
| France                              | 81 783 982         |
| Etranger                            | 75 108 255         |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>156 892 237</b> |

### 5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

|                                          | Résultat<br>Avant Impôts | Impôts    | Résultat<br>après<br>Impôts |
|------------------------------------------|--------------------------|-----------|-----------------------------|
| Résultat courant                         | 10 116 349               |           |                             |
| Résultat Exceptionnel (et participation) | -1 039 636               |           |                             |
| Résultat Comptable                       | 9 076 713                | 2 383 285 | 6 693 428                   |

### 5.12. *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel (-142 498 €) correspond principalement à :

- Perte sur achats et ventes d'actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité : 45 990 €
- Charges non récurrentes : 96 508 €

### 5.13. *Engagements financiers*

#### 5.13.1. *Engagements donnés*

| Engagements donnés                           | Montant        |
|----------------------------------------------|----------------|
| Effets escomptés non échus                   |                |
| Avals et cautions                            | 78 400         |
| Engagements en matière de retraite           | 180 341        |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>258 741</b> |
| Dont concernant :                            |                |
| - les dirigeants                             |                |
| - les filiales                               |                |
| - les participations                         |                |
| - les autres entreprises liées               |                |
| Dont engagements assortis de sûretés réelles |                |

#### 5.13.2. *Engagements reçus*

| Engagements reçus                            | Montant  |
|----------------------------------------------|----------|
| Avals, cautions et garanties :               |          |
| Autres engagements reçus :                   |          |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>-</b> |
| Dont concernant :                            |          |
| - les dirigeants                             |          |
| - les filiales                               |          |
| - les participations                         |          |
| - les autres entreprises liées               |          |
| Dont engagements assortis de sûretés réelles |          |

### 5.14. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| Nature des différences temporaires                             | Montant en base  |
|----------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>ACCROISSEMENTS</b>                                          |                  |
| Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :       |                  |
| - Participation N                                              | 897 138          |
| - Effort construction N                                        | 30 556           |
| - Contribution Sociale de Solidarité N                         | 81 000           |
| <b>TOTAL ACCROISSEMENT DE LA BASE DE DETTE FUTURE D'IMPOTS</b> | <b>1 008 694</b> |
| <b>ALLEGEMENTS</b>                                             |                  |
| Provisions déductibles :                                       |                  |
| - Participation N-1                                            | 310 976          |
| - Effort construction N-1                                      | 23 588           |
| - Contribution Sociale de Solidarité N-1                       | 146 420          |
| <b>TOTAL ALLEGEMENT DE LA BASE DE DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>    | <b>480 984</b>   |
| Amortissements réputés différés                                |                  |
| Déficits reportables                                           |                  |
| Moins-values à long terme                                      |                  |

### 5.15. Crédit-bail mobilier

| VALEUR BRUTE               | Immobilisations financées par crédit-bail |
|----------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Solde au 30/09/2022</b> | <b>709 722</b>                            |
| Augmentation               | -                                         |
| Diminution                 |                                           |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>709 722</b>                            |

| VALEUR AMORTISSEMENT       | Immobilisations financées par crédit-bail |
|----------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Solde au 30/09/2022</b> | <b>226 944</b>                            |
| Augmentation               | 70 775                                    |
| Diminution                 |                                           |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>297 719</b>                            |

| VALEUR NETTE COMPTABLE     | Immobilisations financées par crédit-bail |
|----------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Solde au 30/09/2022</b> | <b>399 095</b>                            |
| Augmentation               | -100 521                                  |
| Diminution                 | -                                         |
| <b>Solde au 30/09/2023</b> | <b>298 574</b>                            |

### 5.16. Rémunérations des dirigeants

|                      | 30/09/2023       | 30/09/2022       |
|----------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations brutes | 1 270 797        | 1 312 156        |
| Jetons de présence   | -                | -                |
| <b>TOTAL</b>         | <b>1 270 797</b> | <b>1 312 156</b> |

### 5.17. Effectif moyen

|              | Personnel salarié | Personnel mis à disposition de l'entreprise |
|--------------|-------------------|---------------------------------------------|
| Cadres       | 106               |                                             |
| Employés     | 47                |                                             |
| <b>TOTAL</b> | <b>153</b>        | <b>0</b>                                    |

(incluant contrats d'apprentissage et de professionnalisation)

### 5.18. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

| Engagements                                                                        | Dirigeants | Autres   | Provisions     |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|----------------|
| Pensions et indemnités assimilées                                                  |            |          |                |
| Compléments de retraite pour personnel en activité                                 |            |          |                |
| Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite      |            |          |                |
| Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité |            |          | 180 341        |
| <b>TOTAL</b>                                                                       | <b>0</b>   | <b>0</b> | <b>180 341</b> |

### 5.19. Identité des Sociétés-mères consolidant les comptes de la Société

SA CAFOM

3 avenue HOCHE

75008 PARIS

Société Anonyme au capital de 47 912 776,20 euros

% de détention de la SA VENTE UNIQUE : 63,0% (au 30 septembre 2023)

### 5.20. Tableau des filiales et participation

| Dénomination               | Immatriculation    | Capital   | Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenue | Valeurs comptables des titres détenus |           | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé | Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice | Observations |
|----------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------|
|                            |                    |           |                                                              |                               | Brutte                                | Nette     |                                                                    |                                                     |                                                          |                                                        |                                                            |              |
| Vente-unique Delivery SAS  | 913131470          | 10 000 €  | 3 531 €                                                      | 100%                          | 10 000 €                              | 10 000 €  | 59 990 €                                                           | -                                                   | 930 272 €                                                | 11 658 €                                               | -                                                          |              |
| Vente-unique Logistics AMB | 919145839          | 100 000 € | -                                                            | 100%                          | 100 000 €                             | 100 000 € | 3 000 000 €                                                        | -                                                   | 30 378 867 €                                             | 310 323 €                                              | -                                                          |              |
| Vente-unique Services SL   | B72579352 (Madrid) | 10 000 €  | -4 800 €                                                     | 100%                          | 10 000 €                              | 10 000 €  | 5 621 €                                                            | -                                                   | 611 896 €                                                | 21 238 €                                               | -                                                          |              |

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

VENTE-UNIQUE.COM

Société Anonyme

Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS

RCS BOBIGNY B 484 922 778

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2023**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2023**

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vente-Unique.com relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **1. Evaluation du stock**

Le stock net de provisions pour dépréciation, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2023, s'établit à 27 885 851 euros. La note « 4.3 - Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique.com, décrite dans la note « 4.3 - Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

### **2. Evaluation des créances**

La société constitue des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « 4.4 - Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique.com, décrite dans la note « 4.4 - Créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

### 3. Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2023, s'établissent à 2 610 575 euros. La note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des produits constatés d'avance.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur comptable pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### *Informations relatives au gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

#### *Autres informations*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 janvier 2024  
Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés  
Membre de Groupe Y Nexia  
Lionel Escaffre

# **Rapports complémentaires du Conseil d'administration**

(Exercice clos au 30 septembre 2023)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2024 SUR LES OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce relatifs aux options de souscriptions ou d'achat d'actions ;
- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été consenties durant l'année à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce ;
- du nombre et du prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la Société en levant une ou plusieurs des options détenues sur les sociétés visées ci- dessus ;
- du nombre, du prix et des dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé ;
- du nombre et du prix des actions qui, durant l'année, ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur les sociétés visées au paragraphe précédent, par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé ; et
- du nombre, du prix et des dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par les sociétés visées au paragraphe précédent, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires.

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société n'a pas consenti d'options de souscription d'actions nouvelles et/ou d'options d'achat d'actions existantes. Aucune option donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société n'existe actuellement .

Le Conseil d'Administration

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2024 SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte, aux termes du présent rapport, des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et afférentes aux attributions gratuites d'actions de la Société :

**Opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-6 du Code de commerce relatifs aux attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

1/ Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société en date du 28 mars 2022 a autorisé le Conseil, pendant une durée de trente-huit (38) mois et dans la limite de 10 % du capital social, à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société au profit des membres du personnel salarié de la Société (ou certaines catégories d'entre eux) et/ou des mandataires sociaux éligibles (ou certains d'entre eux) tant de la Société que des Sociétés et groupements d'intérêt économique qui lui sont liés au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration a décidé de faire usage, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, de l'autorisation susvisée consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires pour procéder à des attributions d'actions gratuites :

Lors de sa réunion du 11 janvier 2023, le Conseil d'Administration a ainsi :

- procédé à une attribution gratuite de 108 500 actions de la Société, déterminé la liste des bénéficiaires desdites actions, fixé les autres critères d'attribution de ces actions et établi le règlement du plan d'attribution.
- décidé que la période d'acquisition sera fixée à deux ans à compter du 11 janvier 2023 et qu'à l'issue de ce délai, les bénéficiaires n'auront pas de période d'obligation de conservation de ces actions à l'exception du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général qui devront chacun conserver une action au moins jusqu'à la cessation de leur mandat social respectif.

2/ Le Conseil d'Administration du 11 janvier 2023 a constaté que sur les 131 655 actions gratuites qu'il avait attribuées à certains salariés et au Directeur Général de la Société le 7 janvier 2021, les conditions d'attribution définitives étaient réalisées pour 120 100 d'entre elles qu'il a en conséquence attribuées définitivement à leurs bénéficiaires respectifs et ce, par voie d'attribution d'actions de la Société auto-détenues pour 8.200 et par voie d'émission d'actions nouvelles pour 111.900.

3/ Le Conseil d'Administration du 13 juin 2023 a constaté que sur les 12 500 actions gratuites qu'il avait attribuées à certains salariés et au Directeur Général de la Société le 29 juin 2021, les conditions d'attribution définitives étaient réalisées pour 9 500 d'entre elles qu'il a en conséquence attribuées définitivement à leurs bénéficiaires respectifs et ce, par voie d'attribution d'actions de la Société auto-détenues.

**Nombre et valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce**

| Nombre d'actions gratuites <sup>(1)</sup> | Valeur des actions gratuites <sup>(2)</sup> |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 37 000                                    | 380.360 EUR                                 |

**Nombre et valeur des actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.**

Néant.

**Nombre et valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé.**

| Nombre d'actions gratuites <sup>(1)</sup> | Valeur des actions gratuites <sup>(2)</sup> |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 39 500                                    | 406 060 EUR                                 |

**Nombre et valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par les sociétés visées au paragraphe précédent à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires**

| Nombre d'actions gratuites <sup>(1)</sup> | Valeur des actions gratuites <sup>(2)</sup> |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 71 500                                    | 735 020 EUR                                 |

**A 37 bénéficiaires :**

- dont 7 directeurs membres du comité exécutif
- 30 autres salariés

(1) Nombre d'actions provisoirement attribuées. L'attribution sera définitive à l'issue de la période d'acquisition de 2 ans sous condition de présence.

(2) Valorisation au cours de bourse à la date de l'attribution provisoire.

**Le Conseil d'Administration**